

Être de là ou d'ailleurs et vivre ensemble ici

**Le lien social en (re)construction dans la communauté
de communes des Portes de la Creuse en Marche**

Association RER « Recherches En Ruralité »

Mailys Kydjian, 2024

Table des matières

Introduction.....	3
A l'origine.....	3
Un point méthodologique.....	4
I/ Le territoire de la recherche.....	7
1/ La communauté de communes : quels sens pour les acteurs ?.....	7
2/ Un espace modelé par l'histoire.....	9
3/ Une géographie variable pour les habitants ?.....	11
II/ Qu'est-ce que le lien social ?.....	13
1/ Les discussions et les échanges.....	13
2/ Les rencontres.....	14
3/ L'entraide et la solidarité.....	15
III/ Le lien social comme mode de relations.....	18
1/ A l'« autre »	18
2/ Avec les « mêmes ».....	22
3/ Aux voisins.....	23
IV/ Le lien social dans des espaces de rencontre.....	25
1/ La vie associative et culturelle.....	25
a/ Les bénévoles et les salariés.....	25
b/ Les activités.....	27
2/ La vie communale.....	28
3/ La vie économique.....	28
V/ Le lien social et son manque.....	30
1/ L'individualisme.....	30
2/ Les besoins de reconnaissance.....	30
3/ L'isolement.....	32
4/ La famille.....	33
5/ Les migrations.....	34
6/ Les conflits.....	34
7/ La pandémie du Covid-19.....	36
VI/ Un territoire rural comme lieu de liens.....	38
1/ Les attraits du territoire.....	38
2/ Les manques ressentis ou constatés.....	40
3/ Des compétences à découvrir et/ou à valoriser.....	43
Conclusion : un territoire où on se sent chez soi.....	47
Annexe : questionnaire.....	48

Introduction

A l'origine

Le réseau RER (Recherche En Ruralité) est une association d'habitants chercheurs qui pensent les sciences sociales comme des outils pour comprendre les enjeux de la vie au quotidien. Il est né en 2019 en Creuse.

Entre novembre 2022 et décembre 2023, à la demande et pour le compte de la communauté des communes des Portes de la Creuse en Marche, l'association a mené une recherche-action sur le lien social. En charge de ce projet, la sociologue Mailys Kydjian, installée en Creuse depuis 2017, a auparavant sur des projets autour de l'identité, de l'appartenance, des familles, de l'immigration ou du patrimoine entre la Creuse, le Gard et l'ancienne région Midi-Pyrénées.

A l'origine de cette recherche, il existe un double questionnement des utilisateurs du Chai et d'élus de la communauté des communes des Portes de la Creuse en Marche à propos d'une part, d'un tiers-lieux, lieu de lien social, où se rencontraient en 2019, de nombreuses personnes arrivant sur Bonnat et d'autre part la crainte que les nouveaux arrivants ne repartent rapidement du territoire. Cette communauté de communes est caractérisée par une faible densité de population, l'éloignement géographique d'agglomération (elle est entourée de Guéret au sud, La Souterraine à l'Ouest et La Châtre au Nord) et à la limite nord du département de la Creuse et de la région Nouvelle-Aquitaine mais avec un solde migratoire positif (+1,1 % en 2020 – INSEE) qui équilibre le solde naturel négatif (-1,3 % en 2020 – INSEE).

Au delà du point de départ de l'arrivée de nouveaux habitants et des questions d'intégration qui se posent, la recherche s'est alors orientée vers la question du lien social qui permet de prendre en compte ceux qui sont d'ici, ceux qui sont d'ailleurs, ceux qui viennent d'arriver, ceux qui ne sont jamais partis, ceux qui sont installés depuis longtemps ou encore ceux qui sont partis et revenus, en un mot : tous ceux qui sont là maintenant !

Dès lors comment se (re)construit le lien social sur un territoire rural en changement ?

L'idée est d'aller voir au plus près comment les gens sont en relation, ce qu'ils attendent des rencontres et des échanges et finalement comment ils vivent ensemble sur ce territoire.

Un point méthodologique

Cette recherche-action se veut participative et résolument qualitative. L'objectif n'est pas de dresser un tableau statistique des « nouveaux habitants » et de leurs aspirations mais bien de comprendre comment se construisent les relations sociales du territoire pour tous ceux qui y vivent et comment des personnes aux parcours, aux besoins et envies, aux compétences différents y cohabitent quotidiennement.

Ainsi entre novembre 2022 (date d'ouverture de la recherche après plusieurs réunions préparatoires en 2019) et janvier 2023, des réunions publiques ont eu lieu au Chai regroupant des habitants (4) et l'élu référent pour débroussailler le concept du lien social et établir un questionnaire.

Ce questionnaire a été diffusé en ligne et en format papier via le Chai, les mairies, les bibliothèques, les marchés, le service de repas à domicile et les associations de la communauté de communes. 63 personnes ont répondu entre 20 et 90 ans, avec des durées d'installation sur le territoire allant de quelques mois à « toujours ». 42 personnes ont un engagement citoyen et/ou associatif. Ces 63 personnes viennent de 14 communes sur les 16 : Bonnat, Champsanglard, Chatelus-Malvaleix, Genouillac, La-Cellette, La-Forêt-du-Temple, Lourdoueix-Saint-Pierre, Measnes, Mortroux, Moutier-Malcard, Nouziers, Roches, Saint-Dizier-Les-Domaines et Tercillat (6 répondants viennent de communes voisines à l'intercommunalité mais fréquentent pour une raison ou une autre le territoire).

	durée de présence sur leur commune	0 à 1 an	2 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 24 ans	25 à 50 ans	+ de 51 ans	Total
âge	- de 31 ans			1	1	2		4
	32-45 ans	2	3			1	2	8
	46-59 ans	1	3	2	3	4	4	17
	60-70 ans	1	5	3	7	3	3	22
	+ de 71 ans (vide)		1	2	2	2	3	10
			1		1			2
	Total	4	13	8	14	12	12	63

Deux cafés-socio (comme espace de discussions) ont été organisés au bar l'Escapade à Bonnat permettant de recueillir les représentations des habitants sur ce qui fait qu'on est en lien, avec qui et où ce lien s'établit. 15 personnes y ont discuté.

Par la suite, à la demande des bibliothécaires, deux autres rencontres café-socio ont été organisées sur les thèmes de la mobilité puis de la retraite en relation avec le lien social, respectivement dans les médiathèques de Genouillac et à Bonnat regroupant 25 personnes.

Des entretiens formels ont été menés avec des élus de la communauté des communes des Portes de la Creuse en Marche, (6) des habitants (4) et des associations (5, dont les 6 adolescents du Squat'Ados). Les marchés de Bonnat et Genouillac, la fête patronale de Chatelus-Malvaleix et un atelier jeux à la médiathèque des Milles Pages à Bonnat ont fait l'objet d'observations participantes. Des commerçants (une dizaine) à Genouillac, Bonnat et Chatelus-Malvaleix ont été rencontrés. Si le nombre de personnes n'est pas très important, c'est que cette recherche est qualitative, s'intéressant à débusquer et expliquer des phénomènes et non à les quantifier. Les entretiens et les cafés-socio ont permis d'approfondir des éléments visibilisés dans les réponses au questionnaire. Les éléments notés entre guillemet tout au long du texte sont des extraits de paroles d'habitants émanant des entretiens formels, des rencontres ou des cafés-socio.

I/ Le territoire de la recherche

La délimitation géographique de la recherche se situe dans la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche, cependant cette géographie administrative et politique ne correspond pas toujours au sens du territoire vécu par les habitants. Revenons alors sur cet espace.

1/ La communauté de communes : quels sens pour les acteurs ?

La communauté de communes, créée en 2014, regroupe aujourd'hui 16 communes avec des caractéristiques différentes en terme de nombre d'habitants, de densité de population et de migration.

A partir des chiffres de l'INSEE, on constate une tendance depuis 2011 à diminuer le déclin démographique (passage de -0,8 en 2011 à 0,2 en 2020). Ce quasi-équilibre de population est dû à un solde migratoire légèrement positif qui comble le solde naturel légèrement négatif.

Ces nouvelles arrivées, depuis les années 2000, sont visibilisées notamment par les achats de maisons et la diversité dans les voisinages (par exemple une personne se souvient de l'arrivée d'un couple d'Anglais à La Cellette en 1992) et modifient sensiblement la représentation d'un territoire caractérisé par son émigration (surtout entre les années 1960 et les années 1990).

Néanmoins, les statistiques n'expliquent pas tout. Si on peut regrouper statistiquement les quatre communes les plus peuplées (Bonnat, Genouillac, Chatelus-Malvaleix et Lourdoueix-Saint-Pierre), distinguer Jalesches comme celle à la moindre densité de population et Chatelus-Malvaleix à la densité la plus haute, ceci ne donne que des informations générales sur les caractéristiques communales qu'il s'agit de recouper avec des données de terrain pour comprendre comment les habitants, les élus et autres acteurs vivent au quotidien ce qu'il est convenu d'appeler la ruralité.

Aller chercher le fonctionnement d'une intercommunalité, qui va fêter ses 10 ans, demande de revenir sur son origine et son histoire, les tensions qui la traversent et les forces qui la tiennent.

L'intercommunalité des Portes de la Creuse en Marche a établi ses priorités, présentées par un élu, autour de quatre axes qui sont à même de développer son attractivité, avec un aboutissement plus ou moins avancé : la jeunesse (avec le développement des ALSH [accueil de loisirs sans hébergement], des services de garde de la petite enfance ou une école intercommunautaire), la santé (avec un

travail de recrutement de praticiens et de mises en service de Maison de Santé), l'économie (axe travaillé notamment avec les référents accueil) et le tourisme (pour accueillir un panel large de population).

Si toutes les communes ne se définissent pas comme touristiques, certains maires disent pouvoir compter sur leurs voisines pour rester attractives. Le moulin de Malval ou l'étang de la Rousille à Chatelus-Malvaleix peuvent être des points d'attrait qui rayonneraient sur les autres communes.

De même, le tissu économique peut compter sur des exploitations agricoles mais aussi sur trois usines (à Bonnat, Genouillac et La-Forêt-du-Temple).

L'INSEE nous renseigne sur la nette augmentation des créations d'établissements en 2022 (77, pour 64 en 2021 et 63 en 2020), montrant un territoire dynamique.

Néanmoins ce territoire est un entité administrative qui peine parfois à avoir une réalité concrète pour les différents acteurs.

En effet l'échelon cantonal ou les regroupements pédagogiques intercommunaux survivent dans les faits et/ou les représentations au regroupement en EPCI (établissement public de coopération intercommunale) obligatoire pour toutes les communes depuis le 1^{er} juillet 2013.

Les fonctionnements antérieurs de coopération entre communes (par exemple avec le Pays des Trois Lacs) continuent de traverser les habitudes des communes concernées mais aussi de leurs habitants qui se tourneront vers des communes anciennement partenaires pour des services qui peuvent être fournis par l'intercommunalité actuelle (commerces ou relais administratifs par exemple).

Alors même que le regroupement en EPCI est légalement obligatoire et qu'un projet de territoire le sous-tend, la coopération effective des communes ne peut être simplement déclarée et doit être une volonté et une modification du fonctionnement en interne de chaque entité. A titre d'exemple, le cas de l'école communautaire de Moutier-Malcard est intéressant. Cette école est créée en 1994 au sein de la communauté de communes Marche Avenir, elle regroupe les enfants de cinq communes. Par la suite, La Cellette rejoint le regroupement. Lors de la fusion en intercommunalité, celle-ci garde la compétence est gardée alors que sept communes souhaitent la maintenir à l'échelon communal. Ainsi par le fait des réglementations liées au financement des communautés de communes, les habitants des communes ayant maintenu leurs écoles paient deux fois : pour leur commune et pour l'école communautaire par une contribution obligatoire.

Plusieurs logiques politiques cohabitent au sein de l'intercommunalité, allant d'une volonté de partenariat et de coopération à une vision plus utilitaire. Aussi les projets de territoire à construire et

à mener peuvent être freinés par des velléités particulières : ainsi la question de « ce qu'on peut faire ensemble » peut coexister avec « ce que ça apporte à ma commune ».

Cette tension renvoie à une question inhérente à la démocratie actuellement et à l'engagement citoyen sur un territoire. A la frontière entre les démocraties représentative et participative, le maire d'une commune du territoire aimerait que les habitants se demandent ce qu'ils font pour la collectivité et non pas seulement ce qui est fait pour eux. Du côté des habitants, l'impression que tout est décidé sans eux reste prégnante. Par exemple certains investissements, et leurs logiques territoriales et institutionnelles, peuvent être incompris. Une habitante, lors d'un café-socio exprime son désarroi de voir le centre-bourg d'Aigurande (dans l'Indre) sans réaménagement alors que Lourdoueix-Saint-Pierre a un stade tout neuf. Cette personne considère son espace de vie, sans tenir compte des limites administratives qui font qu'un investissement en Creuse ne peut être transférable à l'Indre, ou que les financements dédiés aux équipements sportifs ne sont pas les mêmes que ceux pour les réaménagements de centre-bourg. Lors d'une discussion sur la mise en place éventuelle d'un système de covoiturage, les participants du café-socio à Genouillac se demandent qui pourrait porter la solution : l'intercommunalité, des associations, la Maison France service ?

Les complexités institutionnelles rendent parfois opaques les actions concrètes sur les territoires pour les habitants.

2/ Un espace modelé par l'histoire

Lorsque les acteurs du territoire racontent l'histoire de la communauté de communes, on retrouve les dynamiques de vie rurale qui traversent le XX^{ème} siècle avec leurs représentations. Qu'elles soient historiquement et factuellement vérifiées n'importent pas plus que le fait qu'elles continuent d'exister et qu'elles soient des facteurs explicatifs de certaines réalités vécues ou que les acteurs en tirent de la fierté.

Lors de l'enquête de terrain sont apparues des différences historiques de richesse entre Genouillac, La-Cellette, Chatelus-Malvaleix caractérisant tour à tour des mentalités « paysannes » ou « bourgeoises » et « commerçantes » et expliquant des tensions ancestrales entre communes (qui ressortent à l'occasion, par exemple, de la création d'un RPI [regroupement pédagogique intercommunal] où les « ruraux » d'une petite commune ne seraient pas les bienvenus dans l'école de sa voisine).

L'histoire commerçante de Chatelus-Malvaleix, ses trois halles et ses multiples champs de foire, cohabite avec l'histoire agricole de La-Cellette pour la production de porcs et de bovins vendue à Boussac.

Des couleurs politiques apparaissent également dans des appellations « Chaletus la Rouge » ou « les communes rouges » [l'ancienne communauté des communes Marche Avenir].

Des tensions historiques entre les cantons de Bonnat, Chatelus et Genouillac sont également relatées, en parallèle de la création administrative des bourgs, regroupant plusieurs villages, peinant à devenir des entités ayant du sens pour les habitants. Les appartenances collectives peuvent également se rapporter au parler historique et les distinctions entre territoire s'expliquer par le patois différent entre La Cellette (celui du Berry) et celui de Bonnat et Genouillac.

L'histoire se joue ainsi des délimitations administratives avec des communes tournées vers d'autres départements [La Cellette vers l'Indre et le Bas-Berry jusqu'à la Révolution], ou ayant eu des rayonnements nationaux [Chatelus-Malvaleix et ses foires admirées par la cour du roi Louis XVI]. Ces histoires mettent en valeur la richesse du département et contrebalancent une écriture univoque d'un passé d'émigration, sans nier son existence.

En effet, il est relaté la richesse que les maçons creusois installés à Paris ont apporté à leur territoire d'origine (ils sont revenus avec des connaissances : ils savaient lire, écrire, compter) et au patrimoine français, mais aussi celle des émigrés bonnachons installés dans l'Est de la France et ayant fait commerce de clous.

Les conséquences de cette émigration sur la vie locale émerge également à travers les descriptions des villages et bourgs sur le XX^{ème} siècle.

Par exemple, à Chatelus-Malvaleix il y avait 47 cafés en 1947 (des proportions que l'on retrouve dans d'autres communes) il en reste un aujourd'hui. Dans le même temps sa population a été renouvelée de 54 % en 50 ans, d'après une habitante bénévole à la bibliothèque. De la même façon, le maire de La Cellette nous apprend que la population de sa commune a été divisée par quatre en 100 ans (passant de 1019 habitants en 1919 à 600 habitants dans les années 1960 à 250 habitants actuellement). Sa situation immobilière décrit également une démographie ambivalente : si dans la commune 70 maisons sont habitées pour 50 résidences secondaires et 25 maisons vides, on note aussi que de nouvelles personnes viennent s'installer depuis les années 2000. En parallèle, les exploitations agricoles ont diminué en nombre tout en augmentant en hectares (une dynamique observée dans le monde agricole au moins au niveau national).

Au final, ce retour par l'histoire montre son importance pour expliquer les dynamiques actuelles mais aussi pour valoriser le territoire, son patrimoine et ses habitants (« les Creusois n'ont pas besoin qu'on leur explique ce qu'ils doivent faire »).

3/ Une géographie variable pour les habitants ?

Les seize communes de l'intercommunalité se répartissent en quatre bassins de vie. Au titre de l'INSEE, le bassin de vie constitue « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il correspond ainsi à l'aire d'influence des principaux pôles de services et permet ainsi d'avoir une analyse des dynamiques territoriales à l'échelle des «territoires» tels que vécus par les habitants. » [PLUI, Karthéo, 2022].

Les habitants des Portes de la Creuse en Marche s'orientent donc vers quatre pôles urbains, hors de l'intercommunalité pour leurs démarches les plus courantes : Chateaufeillant, Aigurande, Guéret, Boussac. Cette pluralité des orientations indique un territoire morcelé dans les habitudes de vie.

Les retours de l'enquête de terrain indiquent en effet de nombreuses habitudes de vie, redéfinissant un territoire en fonction des lieux de travail, de loisirs, d'achat mais aussi en fonction de données plus subjectives telles que les saisons ou les heures de la journée. Par exemple des habitantes, lors d'un café-socio, avouent que les déplacements en hiver sont plus compliqués parce qu'il fait nuit tôt mais aussi parce que les conditions de conduite sur les routes peuvent être plus compliquées à cause du gel ou de la neige. De ce fait, faire plus de 10km pour une activité de loisirs est un choix qui demande réflexion et « c'est dur de trouver le juste milieu » entre la volonté de faire des activités et le fait de devoir se déplacer. Dilemme moins difficile en été lorsque les jours s'allongent et que la météo est plus clémente.

En fonction des activités à faire, la proximité ne correspond pas aux mêmes critères. Les activités de loisirs vont parfois être choisies sur les lieux de scolarisation des enfants, dont les périmètres s'élargissent au fur et à mesure de la montée des classes et obéissent à la fois à la carte scolaire et aux déplacements professionnels des parents. Ces scolarisations ne sont pas alors toujours au plus proche du domicile de l'enfant, et pas toujours dans le territoire intercommunal. Par exemple à Champsanglard, les enfants vont autant au Bourg d'Hem qu'à Bonnat et parfois même à Anzême.

La proximité géographique est modifiée dès lors que l'on s'intéresse aux achats. Si d'après les réponses au questionnaire, les marchés, producteurs locaux et commerces de proximité sont favorisés en grande partie, les répondants avouent que certains achats requièrent le supermarché ou le déplacement dans de grandes villes (Limoges, Montluçon, Chateauroux, La Châtre, Guéret) voire l'achat en ligne pour une minorité. Les distances évoquées sont de l'ordre de 10 à 20 km pour un

déplacement pour des achats quotidiens. Les habitants des communes du Nord de l'intercommunalité se tournent vers Genouillac ou Moutier-Malcard puis Boussac, Aigurande ou La Châtre, ceux de l'Est vont vers Guéret puis Dun-Le-Palestel voire la Souterraine, alors que ceux du Sud vont vers Bonnat, Guéret et les communes limitrophes : Jouillat, Anzême.

Si le commerce de proximité semble être préféré par de nombreux habitants, les déplacements dans les petites communes est plus difficile d'après le constat de la fréquentation des animations « décentralisées » d'une association de Chatelus-Malvaleix.

La rupture du pont à la Chatte de Bonnat en 1880 puis en 1940 est aussi, selon un habitant, une source de réorientation des habitudes de vie des Bonnachons qui se seraient alors tournés vers Aigurande, habitude qui serait restée. Néanmoins, les réponses au questionnaire par rapport aux achats et les témoignages recueillis par rapport aux habitudes de vie ne confirment pas cette hypothèse, les déplacements sont orientés vers Guéret (emploi, services administratifs ou lycée), ou vers les communes les plus proches en fonction des services voulus (par exemple la maison de santé, la Maison France Services, les activités cultures ou sportives des enfants...).

Les activités culturelles des personnes véhiculées dessinent un territoire plus vaste allant de Guéret à la Souterraine en passant par Aubusson.

L'intercommunalité, comme un territoire frontalier, est alors reliée à de multiples réseaux communaux, départementaux voire régionaux. Et si des personnes en sortent pour obtenir des services inopérants sur le territoire, il est également attractif pour d'autres – pour les mêmes raisons ! On peut par exemple noter que la pression foncière étant différente entre l'Indre et la Creuse, des agriculteurs iront au plus offrant en terme de prix et de réglementation.

Ainsi dans ce territoire aux délimitations multiples, comment les habitants vivent-ils leurs relations aux autres ? Comment se construisent des relations ? Comment parviennent-ils à faire société ?

III/ Qu'est-ce que le lien social ?

Alors qu'au début de cette recherche l'on s'intéressait à ce qui faisait que les nouveaux habitants s'intègrent sur le territoire, il est apparu que l'on voulait en fait caractériser les relations qui se créent dans un espace rural.

Ce concept de lien social renvoie en effet à la relation entre individus, mais avant d'aller plus loin dans la façon dont ce lien s'opère (autrement dit avec qui est on en lien et où se lien se crée), tentons d'explorer ce qui constitue ce lien. Car comme le disait un élu : « il y a cinquante façons d'être en lien, chacun fait du lien à sa façon, sans toujours le dire ».

1/ Les discussions et les échanges

Dans un premier temps, ce qui apparaît comme le départ de toute relation est le fait de pouvoir échanger. Ceci paraît tomber sous le sens, néanmoins, ce n'est pas parce que deux individus sont au même endroit en même temps qu'ils entreront en communication. Par exemple une habitante soulignait que des personnes étant au PMU en même temps ne seraient pas nécessairement en lien s'ils n'échangeaient pas. De la même façon lors de la définition sur lien en question ouverte, le fait d'échanger physiquement et non via Internet est évoqué.

Lors d'une réunion publique est alors mentionné le rôle de l'architecture et de l'aménagement des espaces publics pour créer les prétextes à la rencontre, par exemple l'existence de bancs.

Cette mise en communication, le fait de parler à l'autre requiert quelques qualités qui sont citées dans le questionnaire en réponse à la définition du lien comme le fait d'être présent, disponible et ouvert autant que la situation physique de se retrouver côte à côte. En effet ce besoin d'échanges et de discussions apparaît dans une certaine proximité géographique si l'on se réfère à l'item « qu'attendez-vous de vos voisins, votre famille, vos amis ? » du questionnaire. La première envers les voisins est le fait de « se dire bonjour ».

Mais cette proximité n'est parfois pas suffisante, il est également question d'affinité intellectuelle pour des discussions approfondies sur certains sujets, ce qui a été mentionné par des habitants et qui rejoint des attentes importantes en terme de discussions auprès des voisins et des amis dans le questionnaire. Le fait de rencontrer des personnes que l'on ne côtoie pas dans ses cercles proches (famille, travail) implique d'avoir confiance pour entrer en discussion et pouvoir échanger.

Ce niveau d'échanges, comme le point de départ d'un lien, est lié à la notion de passage d'information. Des élus comme des habitants définissent le lien social comme un moment d'échanges d'information, le fait de savoir ce qu'il se passe ou de se tenir informé.

Dans le questionnaire, les répondants disent se tenir informés de ce qu'il se passe soit par Internet (pour 40 %) soit, en deuxième position, par le bouche-à-oreille (30%) confirmant cette relation entre lien social et lien informationnel, en tant qu'acteur du message comme en tant que destinataire.

2/ Les rencontres

La discussion et le premier échange peuvent ainsi être considérés le point de départ d'une rencontre avec un autre individu, qui évoluera selon ce que les participants veulent en faire.

La notion de rencontre renvoie à l'établissement d'une relation engageante pour les deux parties, d'autant plus créatrice de lien d'après des habitants et des élus qu'ils ne se connaissent pas par des cercles de sociabilités proches (famille et travail notamment). Cette notion implique que les circonstances préexistent à cette possibilité d'interconnaissance permettant aux personnes de dépasser l'entre-soi mais aussi de sortir de chez eux, « de devant la télévision », soit dans le voisinage, soit par des activités diverses. Dans le questionnaire, les associations et le tiers-lieux sont qualifiés également de lieux de croisement et de rencontre. Ceci permet de comprendre que la premier échange peut s'effectuer dans ce cadre-là et qu'il peut perdurer dans le temps.

La rencontre devient en effet possible dès lors que l'on permet à des « gens très différents de se rencontrer », que « l'autre est rendu attractif » comme le disaient des élus.

Dans cette relation entre des individus qui apprennent à se connaître, les notions de compréhension de l'autre mais aussi de conflits apparaissent. En effet être en lien ne signifie pas toujours s'entendre et être d'accord, le conflit (nous y reviendrons dans la partie V) est constitutif du lien, et pas seulement un symptôme de son dysfonctionnement.

Un élu revient sur les bals comme lieu de liens en ce qu'ils « avaient permis de réunir les individus, de concrétiser des unions, de résoudre des conflits, de se compter fleurette et de créer de l'économie, ça faisait du lien social sans le dire ! ». Ce que reprend une administratrice d'un comité des fêtes en disant qu'en organisant « des événements où des personnes de toutes origines sociales et ethniques se rendent [...] une ambiance se crée, les gens rigolent, s'amuse. » Mais elle va plus loin en disant que le lien s'enrichit par le fait de confier ses « tracas » faisant appel à l'empathie des bénévoles et donnant une densité supplémentaire au lien d'amusement.

Lors du café-socio consacré au lien social dans le contexte de la retraite, les participants ont évoqué les déménagements et les changements de région comme événements de pertes de lien. Néanmoins pour d'autres c'était aussi l'occasion d'en créer de nouveaux, en connaissant mieux les types de relations dans lesquelles s'engager. Isabelle Mallon¹ distingue des sociabilités différentes entre les personnes âgées mobiles et sédentaires, entre celles qui ont déménagé au cours de leurs vies et celles qui sont restées toujours au même endroit.

3/ L'entraide et la solidarité

Une troisième notion apparaît associée au lien social, celle de la solidarité. Selon la définition du CNRTL [centre national de ressources textuelles et lexicales], cette notion renvoie à la « dépendance mutuelle entre les êtres humains, existant à l'état naturel et due au besoin qu'ils ont les uns des autres », à la « responsabilité mutuelle qui s'établit entre les membres d'un groupe social ». C'est aussi un « devoir moral, résultant de la prise de conscience de l'interdépendance sociale étroite existant entre les hommes ou dans des groupes humains, et qui incite les hommes à s'unir, à se porter entraide et assistance réciproque et à coopérer entre eux, en tant que membres d'un même corps social ».

Que ce soit dans la définition ouverte du lien social ou par la question de ce que les répondants attendent des autres, l'entraide émerge comme une caractéristique importante.

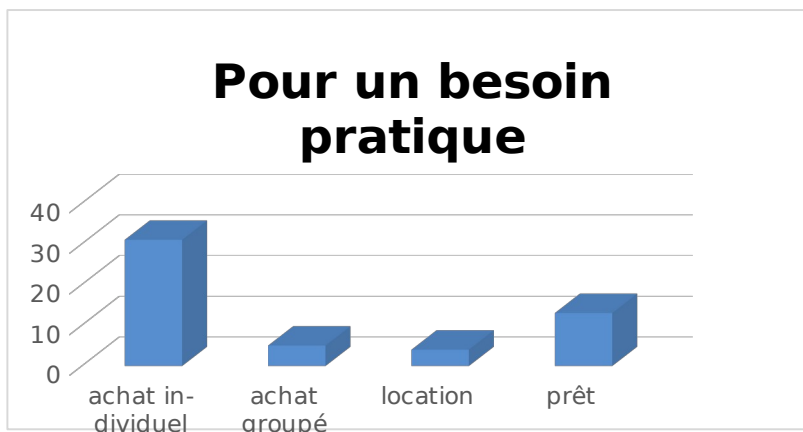
Tableau 1: Les attentes des habitants - réponses du questionnaires

	voisin	amis	collègues	famille	autre		
Se dire bonjour		26	8	10	7	7	58
Un coup de main		21	12	5	14		52
Du soutien, de l'aide		19	19	5	34	1	78
Des conseils		8	13	10	14		45
Des discussions		20	24	10	15	8	77
Des activités en commun		6	41	7	21	2	77
Être reconnu		12	9	9	1	2	33
De l'amitié		2	34	5	8	1	50
Des savoirs et savoir-faire		17	8	7	7	4	43
Une utilité économique		1	9	6	6	3	25
Autre			1	3	6	3	13
	132	178	77	133	31		551

1 Mallon, Isabelle. « Vieillir en milieu rural isolé : une analyse au prisme des sociabilités », *Gérontologie et société*, vol. 36/146, no. 3, 2013, pp. 73-88.

La première réponse entre les différentes possibilités sur les attentes a été le soutien en cas de besoin lié à la maladie ou à l'absence par les voisins et la famille, suivie par le « coup de main » ponctuel attendu des voisins en majorité. Le sociologue du lien social, Serge Paugam poursuit par ailleurs ses travaux sur les liens sociaux par des travaux sur la solidarité².

Dans le questionnaire, concernant les demandes pratiques d'outillage par exemple, si l'achat individuel est le premier choix, il est suivi par le prêt. Ce qui présuppose d'avoir des relations avec des personnes susceptibles d'avoir l'outil en question et d'être suffisamment en confiance pour solliciter un prêt.



Ainsi ce lien qui permet de rencontrer des personnes différentes peut également avoir une certaine utilité pratique que ce soit dans le fait « de tendre la main » ou « d'avoir quelqu'un sur qui compter ». Paugam identifie par ailleurs le fait de « compter sur » comme le besoin de protection, qui, associé au besoin de reconnaissance, constitue l'attachement social³.

4/ Le « faire ensemble » comme support ou aboutissement du lien ?

Pour de nombreuses personnes, le fait d'être en lien signifie aussi pouvoir partager des activités : « partager un lieu avec des personnes pour faire une activité ensemble », c'est « jouer au scrabble ou au rumikub ». En réponse à la question des attentes, les enquêtés répondent par ailleurs que la première par rapport aux amis et à la famille est le partage d'activités.

Le fait de « participer, contribuer » avec d'autres à un moment collectif est un vecteur de lien, à la fois dans une dimension de solidarité mais aussi de participation citoyenne à la vie collective : « pour moi c'est participer à la vie de la commune, c'est offrir ses services aux personnes qui sont

² Paugam, Serge. *Repenser la solidarité*. Presses Universitaires de France, 2011

³ Paugam, Serge *L'attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine*, Éditions du Seuil, 2023

autour de moi ». Ce faire ensemble peut également engendrer des activités économiques à partir de l'élargissement du réseau de connaissance.

Néanmoins cette articulation des notions de liens et d'activités communes laisse entendre un temps long. Par exemple lors du café-socio sur les retraites, il est dit que « cela prend du temps. Ce n'est pas parce qu'on fait une activité ensemble qu'on est en lien. C'est une amorce, après il faut du temps pour tricoter ce lien. » De la même façon lorsqu'une personne part, « il faut repartir de zéro » alors que l'« on met du temps à tisser du lien ».

Pour les personnes qui ont déjà leur réseaux de relations, il est admis que cela doit être « dur d'arriver sans connaître car on ne fait pas attention à ceux qui sont isolés dans les activités ».

Ainsi pratiquer une activité n'est pas suffisant, c'est un support, un potentiel de création de lien par la rencontre, c'est un premier pas pour faire connaissance sans s'engager. Les espaces tels que les tiers-lieux, les bibliothèques ou les associations sont alors nécessaires pour créer l'occasion de la rencontre et sa réitération. Néanmoins le lieu ne fait pas tout et les personnes qui l'animent sont essentielles pour favoriser cette dynamique de rencontre.

La question de la crise du bénévolat est alors primordiale puisqu'elle est symptomatique d'un mal-être associatif, par ailleurs nécessaire à la vie des territoires.

III/ Le lien social comme mode de relations

Si le lien social est défini par les habitants du territoire comme une entrée en contact avec l'autre (par la discussion, les rencontres ou des activités en commun), plusieurs personnes interviewées insistent sur le fait qu'il doit être avec des personnes hors de son foyer ou de ses relations proches. Ainsi les relations familiales, de voisinage ou professionnelles n'auraient pas la même importance que celles avec des personnes qui ne seraient pas de « son monde social ».

Serge Paugam, sociologue spécialiste du lien social, en définit quatre types⁴, organisant toutes ces distinctions : le lien de filiation (celui de la famille), le lien de participation élective (celui que l'on choisit tel les associations), le lien de participation organique (ceux que l'on ne choisit par tels que les relations professionnelles) et le lien de citoyenneté (celui par lequel on se sent être d'un même espace politique : commune, intercommunalité, département, nation). « Ces liens sont entrecroisés et chacun d'eux apporte sa contribution au tissage qui enveloppe les membres d'une société. Repenser la solidarité revient alors non pas à substituer un lien à l'autre en espérant ainsi trouver une recette miracle mais à renforcer chacun d'eux, à agir pour que chaque type de lien s'entrecroise réellement avec les autres et permettre ainsi l'intégration solidaire de tous les membres de la société. C'est sans doute dans ce sens que l'on pourra parler d'une contribution collective à un contrat social nouveau. » (dans *Repenser la solidarité*, p.978)

Les différents liens peuvent alors se penser ensemble pour comprendre comment les personnes entrent et sont en relation sur un territoire.

Au cours de l'enquête de terrain, il nous est apparu une différence entre les « autres » et les « mêmes ». Nous détaillons ici cette distinction, y ajoutant les voisins, figure sociale établissant un pont entre les deux.

1/ A l'« autre »

Lors du terrain d'enquête les personnes rencontrées étaient installées depuis des temps plus ou moins longs sur le territoire. La question de l'arrivant, de l'étranger, de l'autre s'est alors souvent retrouvée au cœur des discussions.

Définir qui est « autre » s'apparente à catégoriser le monde social, néanmoins en rendre compte permet de comprendre quels sont les enjeux de tensions ou de rencontres entre différents groupes constitués, de fait ou supposément.

4 Paugam, Serge. *Le lien social*. Presses Universitaires de France, 2022

En effet les représentations sociales attribuées à certains individus ou groupes reflètent une certaine manière de considérer le fait de faire société ensemble.

Par exemple désigner des « ermites » ou parler des « Anglais », des « Parisiens », ou des « gens de la ville » véhicule des stéréotypes (définis comme des images figées, une généralisation simplifiée appliquée à un groupe entier de personnes, sans tenir compte des différences individuelles). Si certains diront que l'utilisation de ces termes n'est pas mal intentionnée, il apparaît que des stéréotypes, en ce qu'ils font partie d'un inconscient collectif, conduisent à des préjugés, c'est-à-dire un jugement sans connaissance suffisante d'une personne supposée appartenir au groupe désigné.

Ainsi une personne objectivement anglaise (parce qu'elle parle anglais et vient d'Angleterre) peut être associée, sans la connaître, à ce groupe des « Anglais » dont on pense par exemple qu'ils ne veulent pas s'intégrer, qu'ils parlent toujours anglais entre eux, qu'ils ne veulent pas parler français. Ce préjugé ne facilitera pas la rencontre, voire l'empêchera.

Il est important de noter que les « gens d'ici » sont perçus comme les « autres » pour ceux qui arrivent, avec leur lot de stéréotypes (« ils fonctionnent entre eux », « ils ne voient que ce qui manque », « ils sont moins dynamiques »).

De la même façon, parler d'« ermites » pour qualifier des personnes vivant isolées sans avoir de relations visibles avec les activités communales, véhiculent des représentations qui compliquent la mise en relation. Alors même que ces personnes œuvrent à leur mesure à leur intégration dans la vie locale en participant aux fêtes de l'école, en allant dans les commerces de proximité ou en soignant leurs relations de voisinages. La question sous-tendue est alors la différence entre la participation attendue et la participation effective à la vie locale : par exemple on attend un investissement dans les comités des fêtes ou les associations sportives et on répond par des achats au village comme une forme d'engagement.

Il est par ailleurs intéressant de noter comment ces « autres » perçoivent les préjugés dont ils l'objet. Une personne rencontrée confiait que c'était un art de « se jouer des stéréotypes et des étiquettes pour aller au devant des gens ».

Quand aux nouveaux arrivants, associés de façon générale aux Parisiens ou aux citadins, ils apparaissent venir d'horizons diversifiés géographiquement et socialement et être pour beaucoup originaire d'un autre milieu rural !

Ce qui se joue entre les uns et les autres relèvent parfois de différences sociales ou économiques, voire de capital culturel pour reprendre les notions de Pierre Bourdieu. Le capital culturel renvoie aux ressources culturelles acquises par l'individu dans la famille ou par la fréquentation de théâtre,

de musées, par le cinéma, les lectures. Il est visible dans les biens culturels mais aussi par sa façon de parler ou de raisonner.

On touche là une différence qui apparaît également pour les personnes déclarant « être d'ici » mais en être parti puis revenu et voir leur place et leurs relations sociales modifiées. Ce capital culturel, acquis lors de voyages, ou d'expériences hors de l'intercommunalité, ne se traduit pas nécessairement en position sociale ou en ressources économiques supérieures, mais il influe sur la façon dont les personnes se perçoivent, s'accueillent et s'intègrent.

Cette question de l'accueil est importante pour ceux qui arrivent. Le fait d'être invité au pot d'accueil de la commune ou de recevoir un livret d'accueil facilite le sentiment d'être bienvenu, d'identifier les personnes du conseil municipal, des associations présentes et d'avoir toutes les informations utiles.

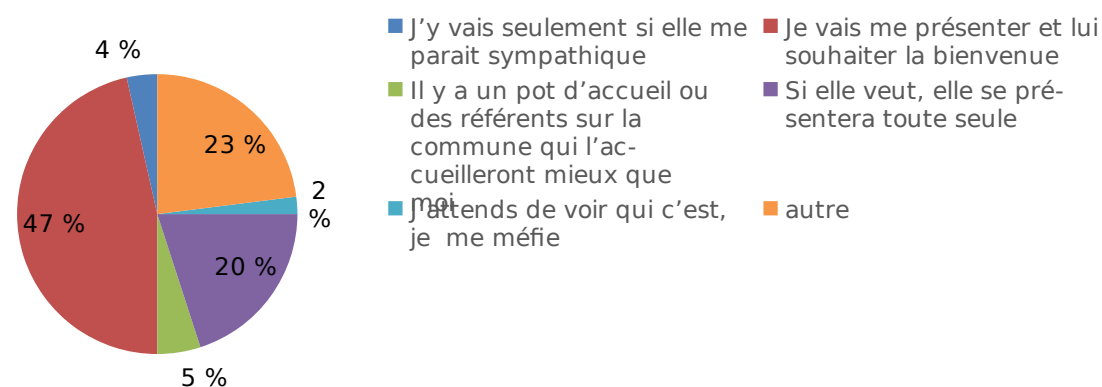
Les maires et les communes ayant des référents accueil œuvrent en ce sens, d'autres communes sans être partie prenante du réseau accueillent les nouveaux arrivants par une visite personnalisée ou des balades d'accueil par exemple.

Cependant accueillir est-il intégrer ? Pour des nouveaux, parfois l'intégration « n'est pas facile ». Des attentions font qu'il est plus facile de sentir bien, comme lorsqu'une commerçante commande les magazines que les gens lisent quand elle sait qu'ils arrivent pour les vacances. Le fait se sentir appartenir à un groupe prend du temps, cela se fait parfois « en toile d'araignée » avec des premières expériences associatives puis des relations qui se créent plus durables en ayant d'autres activités ensemble ou en étant invités chez les uns et les autres.

L'intégration dans un groupe social ou sur un territoire renvoie à l'appartenance, à l'identité personnelle et sociale, ainsi des arrivants se demandent si s'intégrer n'est pas « renoncer », « se gommer » et lorsque c'est vécu de cette façon, il n'est préférable de s'isoler et de ne pas d'intégrer pour préserver son intégrité et son identité.

Lors d'un café-socio, un participant disait qu'en arrivant il avait trouvé « les Creusois plus méfiants ». La discussion qui a suivi allait dans la direction d'une réserve, d'une timidité, d'un caractère « taiseux ». Ceci corrobore la réponse à la question de l'action entreprise lors d'une nouvelle arrivée sur la commune, près de la moitié des répondants vont lui souhaiter la bienvenue (47%) et seulement une petite minorité se méfie (2%).

Quand une nouvelle personne arrive :



La notion qui revient souvent en parlant d'intégration est le fait d'être humble, ne pas « amener son art à la science », ne « pas arriver en conquérant » mais plutôt aller « boire un canon ensemble ». Le maire de la Cellette rejoint cette idée « globalement il y a de l'humilité entre ceux qui sont restés à la Cellette et les Celletois de cœur » pour appuyer le fait que les nouveaux arrivants sont intégrés à la vie communale. En parallèle pour ceux qui sont partis puis revenus, il peut y avoir cette ambivalence à devoir se « réintégrer » tout en étant de « là ». Un habitant relatait la légitimité qu'il ressentait à être né en Creuse pour vivre dans ce département et ne pas être un « nouveau ».

Plus que le temps d'installation (un participant à un café-socio plaisantait en disant qu'il fallait peut-être « 25 ans, comme à la brocante pour faire partie des meubles »), le partage du « coin à champignon » semble une mesure unanime d'acceptation !

Alors que l'attractivité » du territoire est une volonté politique qui semble être partagée par la population, les catégories de personnes que l'on souhaite « attirer » peuvent différer de celles qui arrivent effectivement.

Un élu plaisantait à cet égard : « si c'est des néoruraux qui viennent planter des salades sans pesticides ça va pas, mais si c'est des Parisiens qui font deux jours de télétravail par semaine ça ne va pas non plus ! », on pourrait ajouter que les retraités ou les personnes avec juste assez de capital pour acheter leur maison ne correspondent pas non plus aux personnes attendues, que l'on pourrait décrire comme des couples avec enfants, jeunes et actifs.

Entre les attentes et les représentations de chacun sur les autres catégories, la rencontre engendrant le lien doit passer bien des épreuves !

2/ Avec les « mêmes »

Peu importe la durée d'installation, les relations sociales constituent un réseau dont font partie des personnes qui finalement ne sont plus « autres ».

Ainsi les organisations familiales sont une véritable source de liens qui occupent les dimanches après-midi, selon certains ou qui permettent la rencontre d'autres personnes (via les enfants, leurs activités ou leurs amis) selon d'autres. Une habitante disait qu'elle privilégiait aujourd'hui les rencontres avec des personnes qui avaient des enfants de l'âge des siens afin qu'ils puissent en profiter aussi. La famille est également un soutien en cas de besoin, c'est un réseau sur lequel compter quand il est à proximité.

Cependant dans *Repenser la solidarité* (précédemment cité), Jean-Hugues Déchaud rappelle que « les solidarités familiales ont pour effet de renforcer les inégalités sociales plus que de les réduire et que les supports de ce type restent particulièrement faibles parmi les populations les plus démunies » (p.964-965). Ainsi il ne faut pas surestimer cette force familiale qui rendrait obsolète les services de solidarité de l'État en terme de garde d'enfants ou d'accompagnement des personnes âgées par exemple.

Néanmoins, lorsque la famille (les enfants comme les parents) ne sont pas à proximité, leurs relations peuvent manquer. Lors d'un café-socio, une habitante exprimait qu'en arrivant dans l'intercommunalité elle avait ressenti le besoin de se « recréer une famille », de trouver des personnes « qui étaient comme elle », dans le sens où elle pourrait avoir des discussions ou partager des activités et sortir d'un sentiment d'isolement.

Les points communs de rencontre sont diversifiés : cela peut être le fait ne pas vouloir être en ville, par centres d'intérêts communs ou par des moments particuliers dans les parcours de vie (par exemple le fait de se retrouver entre « mamans allaitantes »). Il peut aussi y avoir des ententes politiques ou militantes, par exemple un habitant raconte qu'ils étaient un groupe « contents entre nous » contre les courses enduro mais qu'ils s'étaient posés la question de ce que ça renvoyait aux autres, notamment à tous ceux qui y participaient.

Dès lors, les nouveaux venus, dont les réseaux de sociabilité (ni familiaux, ni amicaux) ne sont pas encore établis, « papillonnent » d'un groupe à l'autre, d'une association à l'autre afin de connaître l'environnement social et de trouver des personnes avec qui s'entendre. Mark Granovetter indique par ailleurs que les liens faibles⁵ (c'est-à-dire les relations brèves, peu fréquentes et avec peu de charge émotionnelle) sont bénéfiques dans un réseau car ils obligent à une circulation plus intense

5 https://www.rse-magazine.com/Mark-Granovetter-et-la-force-des-liens-faibles_a3736.html (paru en 2020)

et plus large d'informations, contrairement aux liens forts (ceux fréquents, longs et à haute charge émotionnelle, tels la famille et les amis) où l'information circule en petit comité, en cercle fermé.

Mais le papillonnage ne conduit pas nécessairement à l'élargissement d'un réseau et il peut en résulter un système de relation en petit cercle. Pour certains, il faut rapidement faire le deuil de « fonctionner » avec tout le monde et il est plus simple d'accepter de « fréquenter ceux qui [leur] ressemblent ». Les facilités de communication ou les références culturelles, sociales, voire politiques communes permettent une aisance dans les relations, mais alors comment rester en contact avec les autres ?

3/ Aux voisins

Le voisinage est la passerelle entre les « autres » et les « mêmes ». Partageant un même espace de vie, ils font partie des relations quotidiennes, même sans les croiser. Néanmoins, ne les ayant pas choisis, ils peuvent représenter la figure de l'« autre », d'une façon d'autant plus forte qu'elle est à proximité immédiate.

Les voisins sont les premiers acteurs de l'accueil d'un nouveau venu. Ainsi une participante d'un café-socio raconte qu'elle se faisait regarder de loin en arrivant dans un hameau jusqu'au jour où « sa voisine l'a vue travailler d'arrache-pied pour retaper sa maison et lui a souri ! » Selon elle, elle était acceptée parce qu'elle entrait en adéquation avec ce que sa voisine valorisait, le travail. De là pouvaient découler des relations sereines, voire d'entraide, chacune ayant considérée l'autre par rapport à son échelle de valeur. Ce témoignage rejoint celui d'un maraîcher relatant le changement de regard de ces voisins entre le moment où ils ont vu sa femme « promener la vache » et celui où ils ont vu la maison s'agrandir par les travaux qu'ils y menaient.

Le voisinage fonctionne comme une société en miniature de laquelle il faut intégrer les codes sociaux. Ainsi une personne rapporte qu'après la fête des voisins, lieu indispensable pour être intégrée, elle a compris que « trois sœurs dirigeaient le hameau ». Une autre habitante a invité ses voisins lorsqu'elle s'est installée dans sa maison qui ont tous répondu présent, de cette façon les relations ont bien commencé avant de pouvoir donner lieu à des préjugés. Ces relations ont une importance telle que des producteurs avaient émis l'idée de s'appuyer sur ce réseau de voisinage pour mettre en place un service de livraison avant de s'apercevoir que cela se faisait déjà de façon informelle.

Les relations de voisinage ont aussi pour caractéristique d'être les plus quotidiennes : on échange des « plants de poireaux ou des carrés de pomme de terre », on va « boire un coup » ou on « commère ». C'est aussi ceux que l'on sollicite pour un « coup de main ».

Dans le questionnaire, les répondants attendent autant des relations familiales⁶ (133 occurrences) que de celles de voisinage (132 occurrences). Néanmoins alors qu'il est surtout attendu de la famille du soutien en cas de maladie ou d'absence (34 occurrences) et parfois des activités en commun (21 occurrences), les voisins sont sollicités pour des coups de main ponctuels (21 occurrences), du soutien (19 occurrences) mais aussi dans la sociabilité quotidienne, pour un bonjour (26 occurrences) ou des discussions (20 occurrences).

A l'inverse, c'est aussi l'endroit où les tensions s'exacerbent. Les habitudes de vie différentes se révèlent rapidement et fortement, or sans communication les tensions peuvent aboutir à des conflits. Ainsi un habitant nous confie qu'il hésite entre « prendre un pelle pour lui taper dessus [à son voisin] et partir ».

La conciliatrice de justice, au cœur des conflits de voisinage, donne les principales causes de tensions dues aux habitudes de vie différentes et sur la méconnaissance de la vie en campagne avec des exemples d'épandage du fumier ou d'abolement des chiens.

6 Voir tableau des réponses page 12.

IV/ Le lien social dans des espaces de rencontre

Les personnes avec qui peut se tisser ce lien doivent fréquenter des lieux communs ou avoir des habitudes de vie communes pour pouvoir à minima se croiser voire se rencontrer.

Plusieurs de ces lieux ont été mentionnés lors de l'enquête de terrain : les tiers-lieux et le Chai, les associations, les bibliothèques, les marchés et les commerces mais aussi les chemins ou les rues.

1/ La vie associative et culturelle

a/ Les bénévoles et les salariés

La vie associative est riche dans le département de la Creuse et sur l'intercommunalité. A titre d'exemple, à Bonnat, pas moins de trente associations sont répertoriées et à La Cellette, au moins six ont leur siège social en mairie. Des associations se montent tout au long de l'année pour organiser des points de vente de produits locaux (à La Cellette et Champsanglard par exemple) ou pour des activités de loisirs (Champsanglard avec le tai-chi, Bonnat avec la boxe ou le street art). Elles sont le signe d'une vie locale dynamique et d'une volonté des habitants et habitantes de se fédérer et de « faire ensemble ». Le bénévolat est alors un engagement fort, duquel les individus peuvent tirer de la fierté : « on se sent utile. On apporte quelque chose. On plante des piquets, on apporte des tables ou on fait des affiches. »

Ainsi les personnes bénévoles le sont souvent à plusieurs endroits et s'engagent à la fois dans diverses associations et peuvent aussi cumuler des fonctions d'élus ; en plus de leurs vies familiale et personnelle. Ceci peut amener à une surcharge et un épuisement individuel qui transparaissent dans les fonctionnements associatifs.

Alors même que les associations ont besoin de responsable pour fonctionner, de constituer un bureau, les personnes aux multiples engagements peinent à répondre à toutes les sollicitations. Une sensation que ce sont « toujours les mêmes » qui s'investissent conduit parfois à la mise en sommeil ou la cessation d'une activité (par exemple le club des aînés ou le comité des fêtes à Genouillac).

En parallèle lorsque des personnes arrivent, nouveaux adhérents ou nouveaux bénévoles, et qu'ils se montrent impliqués, notamment en situation de faible densité de population, les demandes d'un engagement plus important arrivent rapidement. Lors d'un café-socio à Bonnat, une personne raconte : « Il manque quelqu'un à la trésorerie, tu veux être trésorier ? Alors que là où il y a du monde, ça peut prendre 15 ans de rentrer dans le bureau ». Les nouveaux peuvent être effrayés par cette sollicitation alors que « quand on est d'ici on a l'habitude d'être dans plusieurs associations, d'être sollicité ».

Si la question du recrutement à des fonctions de responsabilités s'entend aussi par rapport à la charge légale et pénale qu'elle implique, le manque d'implication ou d'engagement pour du bénévolat « de fonctionnement » ou même pour les adhérents est une réalité entendue dans l'enquête de terrain. Un maire s'inquiète de la diminution des effectifs des associations de football ou de chasse, des pratiques pourtant ancrées dans le tissu associatif depuis longtemps. Une association aux multiples activités se questionne sur ce qui motive les habitants à se déplacer pour des manifestations et des activités.

Les associations rencontrées nous disent la difficulté qu'elles ont à recruter des bénévoles (que l'on retrouve au niveau national) malgré des appels récurrents (on peut cependant noter que ces appels se font dans les cercles de connaissances de ces associations comme lors de leur assemblée générale ou de messages diffusés dans leurs locaux).

A côté d'associations nouvellement créées, on assiste à un vieillissement des membres des conseils d'administration, qui en sont parfois les fondateurs et fondatrices, ce qui entraîne un paradoxe. En effet l'interconnaissance est forte (ce sont parfois des amis : « notre présidente fait partie du comité des fêtes depuis une trentaine d'année, le secrétaire est son conjoint, les vices présidents et trésorière sont amis dans la vie. ») et les fonctionnements peuvent être routiniers avec des hiérarchies instaurées sans être toujours identifiées (les personnes les plus âgées auront le dernier mot, une femme sera moins entendue qu'un homme). Ceci freine l'intégration d'autres personnes qui seraient volontaires mais ne parviennent pas à trouver leur place. Cette réalité ne touche pas seulement les personnes qui arrivent hors département mais aussi de nouvelles volontés qui préfèrent alors « donner un coup de main » ponctuellement. Du point de vue de responsables associatifs ce papillonnage s'effectue sur une période d'intégration, de « création de son tissu social » pour savoir où l'on se sent le mieux. Néanmoins des études nationales⁷ montrent que cela révèle davantage un nouveau mode d'engagement plus « événementiel ».

En parallèle, le fait d'être bénévole demande aujourd'hui des compétences et de qualités personnelles réelles, par exemple être sérieux, accueillant et organisé pour de la vente dans une boutique solidaire ou engagé, fédérateur pour des réseaux d'associations ou de l'organisation d'activité.

Ces exigences se retrouvent également pour les salariés qui doivent avoir des qualités personnelles pour animer et fédérer des espaces. En effet, à de nombreuses reprises, la personne a été plus importante que le lieu dans le fait de favoriser l'émergence de liens et la venue de participants.

7 <https://fonda.asso.fr/ressources/associations-et-individu-quelles-formes-dengagement-en-2020>

Face à ces difficultés, la coopération entre associations, bien que difficile, s'avère nécessaire.

Les associations organisant des manifestations accueillant de nombreux visiteurs en peu de temps ont alors recours à des « coups de main » de bénévoles d'autres associations, notamment lorsque les personnes se connaissent. Ainsi ce n'est pas un mode de fonctionnement coopératif mais plutôt par réseau de connaissance (« c'est par esprit de camaraderie ») qui permet cette entraide. Ce qui peut conduire à la création de nouvelles associations pour œuvrer en commun (comme pour la fête de la chasse à Bonnat où une association a émergé du partenariat entre le comité des fêtes et l'association communale de chasse).

Le soutien des collectivités est également souligné à de nombreuses reprises, que ce soit par l'aide financière, le soutien au salariat ou le prêt de locaux et les aides pratiques pour l'organisation.

b/ Les activités

Rien à faire en Creuse, vraiment ? La diversité des activités proposées sur l'intercommunalité ou le département démontre l'inverse.

La vivacité associative permet d'avoir une proposition dense d'activités et de fêtes, soulignée par les habitants, les associations et les élus. Dans le questionnaire, à la question ouverte des activités réalisées, les réponses sont majoritairement des activités qui peuvent se pratiquer en solitaire (marche, lecture, jardin), suivies d'investissement dans des associations de solidarité, culturelles ou sportives.

Que ce soit les fêtes locales organisées par les comités des fêtes ou des activités régulières organisées par les associations, les tiers-lieux ou les bibliothèques, il y en a pour tout les goûts : rencontre entre personnes retraités ou entre adolescents, activités de loisirs créatifs, sports collectifs ou individuels, partage de jeux de société, fête patronale, poulet à la ficelle, fête de la grenouille... ou encore les lotos, bals et repas à thème.

Les calendriers sont établis annuellement et certaines fêtes se retrouvent tous les ans à la même période. Lors d'un café-socio une personne disait alors qu'elle avait un agenda sur trois ans, plusieurs événements ayant lieu le même week-end par exemple.

Si certains regrettent les événements passés ou les fêtes patronales avec de grands défilés des centaines de personnes dans les rues, d'autres soulignent le succès d'autres regroupements. Comment comprendre ces différences de fréquentation et les succès aléatoires de certains événements ? Cette question mériterait sans doute d'être approfondie tant les facteurs explicatifs ne le sont pas suffisamment. Si des facteurs ponctuels tels que la météo ou la tenue de deux fêtes concomitantes permettant de donner une explication, certains avancent aussi des fêtes qui ne se « renouvellent » pas et devraient se réinventer. D'autres donnent comme freins le fait de ne pas trouver l'information de la tenue de ces activités ou fêtes, le fait de devoir (et donc de pouvoir) se déplacer, que ces activités ne correspondent pas toujours aux envies ou aux disponibilités des personnes (activités en journée peu propices à la venue d'actifs). Le manque d'investissement pour l'organisation des fêtes ou pour la participation (par exemple faire monter les enfants sur les chars fleuris) s'ajoutent à la liste.

En parallèle, des personnes donnent des envies d'activités, qui parfois sont proposées dans des lieux qu'elles ne fréquentent pas. Si les lieux où se déroulent les activités sont créateurs de liens, il apparaît paradoxalement qu'il est parfois difficile d'en passer la porte en étant seul.

2/ La vie communale

La vie en ruralité donne davantage d'importance à cette entité administrative qu'est la commune ; les habitants précisant parfois même les lieux de rencontres aux « villages », les hameaux où les voisins sont des acteurs importants de ce lien social comme nous l'avons déjà évoqué.

En effet, en parallèle des activités associatives, la sphère de la vie communale est apparue comme un espace de croisement. Dans le questionnaire, les éléments constituant la vie communale (fêtes, bibliothèques, mairies, rues, chemins) sont davantage donnés comme éléments de croisement (44 occurrences) que comme lieux de rencontre (9 occurrences). Si l'on ne se donne pas rendez-vous dans ces lieux, on peut y parler à des gens que l'on connaît ou non. Sans être suffisants, ils sont cependant nécessaires à l'émergence du lien social.

Les écoles et les bibliothèques en ce qu'elles sont des lieux propices à l'échange sont des actrices essentielles du lien. Notamment pour les nouveaux arrivants sur une commune qui vont y trouver un espace d'acclimatation et de premiers échanges avec des personnes qu'ils ne connaissent pas, mais d'échanges aussi avec des référents (l'association de parents d'élèves, l'équipe enseignante, les bibliothécaires...). Une des bibliothécaires rencontrées racontait qu'il y a quelques années, les nouveaux arrivants venaient y chercher des informations sur l'histoire de la ville ou de leur maison. L'importance des bibliothèques dans le maintien du lien social est soulignée au niveau national, voire international par Serge Paugam dans *l'Attachement social* (p.347, déjà cité).

Plus étonnant, les mairies et la Maison France Services apparaissent également comme des lieux et croisement et/ou de rencontre. Les fonctions d'accueil et de réorientation des personnels et leurs qualités humaines d'écoute participent à faire de ces lieux des espaces où les personnes se sentent bien et reviennent.

De nouveaux arrivants participent également à la vie communale en étant investis dans les conseils municipaux, multipliant leurs liens sur leur nouvel espace de vie.

3/ La vie économique

Si le lien social se perpétue dans des lieux dédiés à la rencontre et au croisement, il peut également apparaître dans des lieux informels (on l'a vu avec les chemins).

La diminution, voire la disparition des cafés dans les villages est perçue par les habitants comme une grande perte de lieu de liens. Si d'autres lieux apparaissent, il est vrai que celui du café, comme celui du supermarché ou du marché, déplace la façon d'appréhender la relation à l'autre. La fréquentation d'un commerce ou d'un marché ne démontre pas un besoin de rencontre mais celui d'obtenir un produit, alors même qu'elle peut être sous-tendue par la nécessité de provoquer une rencontre. Ainsi des personnes vont faire leurs courses quotidiennement et trouvent là un prétexte à une sortie et donc probablement à une rencontre qui apparaîtra comme fortuite. Dans le questionnaire, les réponses à la question ouverte des lieux de rencontre et de croisement laissent apparaître que la vie économique est un espace de croisement (22 occurrences) plus que de rencontres (9 occurrences).

La création d'un marché par une dynamique de producteurs rencontre alors ce prétexte à la rencontre et favorise le lien social. Les acteurs économiques et/ou associatifs (des sites de vente de produits locaux sont parfois à l'initiative d'associations) prennent alors l'initiative et s'organisent pour trouver des lieux adéquats, sécurisés et trouver l'équilibre entre la rentabilité économique et les attentes de la clientèle (sécurité, qualité, accessibilité, convivialité). Et à l'inverse la perspective de la fermeture d'un café dans la ville, même jugé peu dynamique, crée de l'angoisse chez les habitants et une préoccupation pour les élus.

Les municipalités s'organisent et investissent pour maintenir une activité commerçante dans leurs centres-bourgs avec l'achat de bâtiment, les réhabilitations de locaux, leur mise à disposition, parfois le recrutement d'un agent dédié à la gestion de gîte ou la rémunération de secrétariat pour des médecins.

Malgré ces efforts, la venue de commerçants semble corrélée à l'accueil humain qui leur est fait et à la venue de clientèle. Alors même que les habitants trouvent une plus-value au fait d'avoir des commerces dans les bourgs pour venir s'y installer ou pour y rester, les achats se font aussi ailleurs.

A plusieurs reprises, la notion d'émulation est convoquée dans l'idée que plus il y a de commerces (sans crainte de la concurrence) et d'activités, plus il y aura de fréquentation.

En parallèle, le fait que les personnes, en dehors de leur fonction, aient les qualités humaines nécessaires à l'accueil et à la convivialité permet quelque soit le lieu observé ou décrit (association, vie communale ou vie économique) que les personnes reviennent et donc que des liens se créent.

VI/ Le lien social et son manque

Après avoir qualifié le lien social, ses relations et ses espaces, nous nous penchons sur ce qui peut l'empêcher ou le rendre difficile à exister. Si les items proposés ressortent de l'enquête de terrain, ils ne sont pas propres au contexte de l'intercommunalité des Portes de la Creuse en Marche, bien qu'ils traversent le vécu de ses habitants.

1/ L'individualisme

A plusieurs reprises durant l'enquête de terrain, on nous a fait remarqué que le lien social pâtissait de l'« individualisme », mal de notre société. Parfois il était associé à un manque d'empathie, parfois à un égoïsme qui faisait passer le service rendu pour un service dû. Certains constataient une augmentation de cet individualisme depuis la crise sanitaire et sociale due à la pandémie du Covid-19. Or déjà en 2017, le sociologue Danilo Martuccelli⁸ travaillait sur la notion d'un individu moderne dont une des caractéristiques principales tenait dans sa singularité. C'est-à-dire dans le fait que cet individu considérait son individualité avant le collectif et le commun.

Considérant cette distinction entre individu et collectif, nous pouvons remonter à la fin du XIX^{ème} siècle lorsque Emile Durkheim précise la distinction entre deux types d'organisation sociale : la communauté où les liens sont très forts et le collectif a une grande place dans l'organisation de la vie des individus et la société où les liens plus ténus mais multiples individualisent les décisions qui prennent le pas sur l'organisation du collectif.

L'individualisme décrié n'est peut-être alors que la suite de cette individualisation de la société, où les personnes ne souhaitent pas que l'organisation collective affecte leur vie davantage que de l'égoïsme. Par ailleurs, François De Singly, sociologue, fait paraître un ouvrage en 2003⁹ dont le sous titre est significatif : *Quand l'individualisme crée du lien* dans la sens où les liens sont de plus en plus nombreux du fait d'une pluralité de situations sociales dans lesquelles évoluent l'individu (le travail, les activités de loisirs, le voisinage, la famille).

2/ Les besoins de reconnaissance

Notre société individualiste met au premier plan la personne en tant qu'acteur, c'est-à-dire en capacité de faire des choix rationnels. Néanmoins ces acteurs ont besoin d'être en lien les uns avec

8 Danilo Martuccelli, *La condition sociale moderne. L'avenir d'une inquiétude*, Gallimard, coll. « Folio essais », 2017

9 François de Singly, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Armand Colin, 2003

les autres, des liens parfois utilitaires dans le sens où la relation aidera à atteindre un but individuel ou collectif mais parfois d'une nature plus subjective.

Serge Paugam, dans *L'attachement social*, revient sur les besoins de reconnaissance et de protection de chacun, résumés par les notions de « compter pour » et « compter sur ». En effet pour se sentir inclus dans un groupe, il est nécessaire d'être reconnu par les autres membres du groupe, à différents niveaux (les sentiments, les droits acquis ou l'estime sociale).

Paugam définit l'estime sociale (selon Honneth) comme « le besoin de tout un chacun d'être reconnu pour ses qualités propres quelle que soit sa place dans la hiérarchie sociale » (p.108). Ainsi lorsque les maires des communes vont se présenter aux nouveaux venus ou que ces derniers sont invités personnellement à un pot de bienvenue, un processus de reconnaissance est enclenché. Les individus sont reconnus et un pas est fait pour les intégrer dans le groupe que forme les habitants de la commune. De la même façon lorsqu'une commerçante commande les magazines en avance pour des clients qui ont prévenu de leur arrivée, elle participe à créer un environnement dans lequel les personnes ont leur place.

Plusieurs habitants insistent par ailleurs sur le fait que le lien avec des services, des commerces ou des lieux de rencontre s'établit principalement par la reconnaissance et la relation particulière qui s'instaure avec le personnel, salarié ou bénévole, de ce lieu.

Cette personnalisation de la relation comme une condition nécessaire à l'émergence du lien social fait écho au besoin de confiance qu'ont les individus pour exprimer leurs sentiments (colère, frustration). En effet, ces sentiments dits négatifs doivent trouver des cadres pour s'exprimer dans une période de fragilités généralisées (sociale, économique, psychologique, de santé¹⁰). La conciliatrice de justice dit devoir faire face à beaucoup de colère avant d'avoir le besoin concret exprimé et à de la frustration car les gens « ont l'impression que s'ils n'ont pas le dernier mot, ils auront perdu la face ».

Lors d'une réunion publique, l'hypothèse avait été émise qu'une trop forte reconnaissance sur un territoire peu dense pouvait être mal vécu par des personnes qui auraient pu apprécier l'anonymat de la vie urbaine. Or les réponses sont orientées vers le fait qu'ils sont connus (31 occurrences), voire reconnus (11 occurrences) plutôt que « trop connus » (2 occurrences). Néanmoins cette notion d'une interconnaissance forte comme frein nous a été présentée par la Banque Alimentaire qui racontait que des bénéficiaires préféraient, malgré les problèmes de mobilité, se rendre sur un autre point de distribution que celui de leur commune pour ne pas être reconnu.

10 Voir notamment le site de l'OCDE (<https://www.oecd.org/fr/social/etats-de-fragilite-261b19f4-fr.htm>)

3/ L'isolement

L'étude Solitudes 2023 menée par l'Observatoire de la Philanthropie à la demande de la Fondation de France¹¹ décrit l'isolement social comme le fait qu'une personne est isolée lorsqu'elle ne rencontre pas physiquement les membres d'au moins deux des cinq réseaux de sociabilité : le travail, la famille, les relations amicales ou professionnelles et le milieu associatif. En France en 2023, 12 % de la population disait souffrir de ce manque de relations.

Dans le contexte de l'intercommunalité, cet isolement est relatif. La faible densité de population est composée par une interconnaissance forte. Par exemple les personnes âgées isolées, c'est-à-dire vivant seules et sans famille proche sont repérées par les élus et/ou les associations et/ou les voisins. Les personnes isolées sont visitées quotidiennement par des professionnelles (les aides à domicile, les infirmières, l'épicière parfois, le service de repas à domicile ou de portage de livres) ou des voisins qui font des courses, néanmoins est-ce que ces visites rompent la solitude qui peut être ressentie ? Des témoignages rapportent que si ces personnes isolées en avaient la possibilité, elles sortiraient pour se rendre au cinéma ou à la bibliothèque par exemple, mais il faudrait que ce déplacement puisse être autonome, sans que ce soit un service rendu (et dont la personne se sente redevable dans une économie du don et du contre-don).

Néanmoins les mouvements de migration peuvent laisser supposer que des personnes isolées pourraient se trouver sur les communes sans être identifiées. Lors du café-socio consacré aux retraites, des témoignages montraient que ce changement dans le rythme de vie associé à un déménagement (voire à un changement de région) pouvaient délayer certains liens et qu'il pouvait être compliqué ou long d'en construire de nouveaux.

En parallèle, d'autres personnes relatent des expériences d'isolement choisi soit dans l'habitat soit par le mode de vie. Une personne raconte qu'elle vit dans une maison isolée et lorsqu'on lui demande si elle n'a pas peur toute seule, elle répond que « non, [elle est] entourée : il y a les vaches et les chats ! »

Sur les 13 personnes ayant déclaré être isolées dans le questionnaire, 7 disent aussi être indépendantes et 3 entourées. Seulement 2 disent être repliées sur soi et 2 anonymes. 6 d'entre elles disent être informées de ce qu'il se passe par le bouche-à-oreille sous entendant qu'elles connaissent donc du monde. Néanmoins dans ce qui leur manque se trouvent la famille et des amis. L'isolement déclaré peut alors être compris comme le fait ne pas avoir les relations qui correspondent à leurs attentes et non de ne pas avoir de relations du tout.

11 <https://www.fondationdefrance.org/fr/les-solitudes-en-france/etude-solitudes-2024>

Un autre facteur d'isolement apparu lors d'entretiens est le fait de choisir un mode de vie qui fait que « quand je peux éviter les humains, je les évite mais s'il y a un projet, je le fais » ou que « moins je vois de monde, mieux je me porte ». Ainsi se pose la question du besoin de lien individuel dans une vie autonome, voire autosuffisante.

4/ La famille

Un des cercles de sociabilité est la famille, les répondants au questionnaire le relèvent, celle-ci étant l'une envers qui les attentes sont les plus nombreuses (132 occurrences). Par famille, l'on entend à la fois les parents et les enfants, mais aussi dans une acception élargie les grands-parents et petits-enfants ainsi que les tantes, oncles ou cousins et cousines.

Le fait que sa famille réside sur le territoire depuis plus de deux générations est un marqueur d'ancrage qui favorise à la fois l'acceptation par les autres, la légitimité à habiter sur le territoire et renforce les relations sociales établies depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies. Une habitante raconte que ses anecdotes familiales à Chatelus-Malvaleix peuvent remonter jusqu'à la Révolution par des transmissions de femmes à femmes dans sa famille.

Les origines familiales des individus favorisent également le fait de revenir s'installer sur le territoire après des études, des premières expériences professionnelles, lors de changements d'emploi ou familiaux ou encore au passage à la retraite. Dans ces cas le souvenir de la famille et de son ancrage retentit sur les nouveaux arrivés : « je n'étais pas une nouvelle habitante mais la « fille de », et comme mon grand-père avait une bonne image, j'ai été intégrée par ce souvenir. Ma famille savait ménager tout le monde, alors j'ai été accueillie à bras ouverts ».

Néanmoins les membres de la famille ne sont pas toujours proches géographiquement. Lors du café-socio sur la retraite, il a été dit que « c'est un plus d'être à la retraite avec sa famille autour. Mais lorsqu'elle est loin ou que l'on perd le lien, il faut rebondir et analyser ce qu'il se passe. » Les retraités grands-parents se demandaient s'ils devaient être un mode de garde des petits-enfants ayant eux-mêmes des aspirations à des activités personnelles. Claudine Attias-Donfut¹² a étudié ces nouveaux rôles de grands-parents dont les relations avec les petits-enfants ne sont plus d'entraides mais de partages d'activités.

12 Attias-Donfut, Claudine, et Martine Segalen. *Grands-Parents. La famille à travers les générations*. Odile Jacob, 2007

5/ Les migrations

La communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche a un solde migratoire légèrement positif (+0,3%), ce qui se traduit par le fait qu'il n'y a plus de maisons à vendre dans certaines communes et toujours plus de nouvelles personnes qui arrivent. Les demandes de logements sociaux gérés par Creusalis sur l'intercommunalité émanent principalement de personnes résidant en Creuse (29 demandes sur 53 en juillet 2023) puis dans l'Indre (7 demandes sur 53).

Comme on vient de le voir avec la famille, les migrations modifient les relations de sociabilité qu'elles soient familiales, amicales, associatives ou professionnelles.

Si l'on insiste sur les migrations interdépartementales, il se trouve que les migrations intra-départementales sont significatives pour ceux et celles qui les vivent. Notamment lorsque les couples déménagent à l'occasion d'un changement professionnel dans la vie de l'homme, la femme trouve ses réseaux de sociabilité changés de fait. Ainsi une bénévole nous précise qu'elle a déménagé d'un « village » au centre de Bonnat, lors du départ à la retraite de son mari agriculteur. Ce déménagement lui a permis de développer des activités bénévoles. De la même façon, une commerçante nous indique avoir déménagé de Boussac à Genouillac, modifiant sa profession en « suivant » son mari.

6/ Les conflits

Le conflit est-il significatif d'un dysfonctionnement du lien social ? Pour des sociologues tels que Georg Simmel¹³, pas du tout ! Ce serait même le cœur du lien. En effet pouvoir échanger sur des désaccords, sur des normes différentes sous-entend que le lien existe et qu'il est suffisant solide pour soutenir le conflit. Cette idée est partagée par des habitants et des élus rencontrés pour qui « être en conflit, c'est être en lien », ou qui relatent que « des gens se disputent pour garder des liens ».

Néanmoins, le fait de pouvoir exprimer ses désaccords ne doit pas mener à des violences verbales ou physiques, et il est important de « les désamorcer avant que ça explose » et la question se pose de « comment être en conflit sans se massacrer ? » Plusieurs réponses émergent lors de l'enquête de terrain, chacun avec son expérience. Parfois il faut « faire le canard », comme cette commerçante qui se fait insulter par téléphone lors d'une tournée mais qui, lorsqu'elle revoit la cliente lors d'un

13 Geffroy Annie. Georg Simmel, *Le conflit*. In: *Mots*, n°37, décembre 1993. Rhétoriques du journalisme politique, sous la direction de Josette Lefèvre et Erik Neveu. pp. 129-131. www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1993_num_37_1_2157

enterrement, fait comme si rien ne s'était passé. Le fait également de connaître les réactions des personnes permet d'anticiper les conflits « avant que ça parte ». Parfois aussi les habitants s'organisent en rédigeant une pétition à l'attention du maire, si l'oralité ne suffit pas (craignant cependant des retombées sur des demandes futures à la municipalité).

De manière moins personnelle et expérimentale, des actions sont mises en place au niveau local et/ou départemental.

La Chambre d'agriculture a rédigé, en collaboration avec l'association des maires de la Creuse et l'association des consommateurs de la Creuse, une charte de Bienvenue en campagne creusoise en 2022. Elle permet de prévenir les conflits d'usage liés aux activités agricoles, notamment d'élevage. Elle est notamment relayée par les mairies et son axe principal est l'interconnaissance entre des agriculteurs et des nouveaux habitants peu connaisseurs de la réalité de leurs activités pour acculturer au « us et coutumes » de la campagne.

La conciliatrice de justice, auxiliaire bénévole assermenté nommé par le premier président de la cour d'appel, peut être interpellée pour tout conflit de voisinage ou lié à la consommation pour une médiation. Elle se sert de la Charte de bienvenue et de tout ce qui « permettra de comprendre l'autre » pour désamorcer les conflits, souvent liés à des méconnaissances du droit.

Sur le parc locatif de Creusalis, le médiateur peut intervenir s'il est saisi par les locataires. En 2022, ses deux interventions sur l'intercommunalité étaient liées à des nuisances sonores et des nuisances liées aux animaux et il n'avait pas été sollicité en 2023 (lors de l'entretien en juillet).

Les maires, dans les communes rurales, sont très largement pris à partie pour résoudre les conflits, atténuer les tensions. Si le maire est officier de police judiciaire sous l'autorité du procureur de la République (certains sont en contact très régulièrement avec les services de gendarmerie), ce n'est pas toujours par cette fonction qu'il est interpellé par les habitants. Le maire fait figure d'autorité sur la commune, dans une vision hiérarchique des relations sociales. Certains édiles ne se reconnaissent dans cette affectation, ils refusent « d'être des shérifs », « des gardes-champêtres » ou d'avoir une relation hiérarchique avec leurs administrés, ils préfèrent « mettre de l'huile dans les rouages plutôt que sur le feu ». D'autres s'en accommodent tout en laissant passer du temps pour intervenir ou en faisant intervenir leur adjoint.

Les conflits de voisinage, avec ou sans intervention des maires, sont souvent liés à des conflits d'usage comme pour la chasse ou pour « des volailles dans la piscine ou des vaches dans un parc ». Ces tensions entre « néo-ruraux et autochtones » ne sont pas toujours perçues comme principales ou en augmentation en fonction des personnes rencontrées ou des communes enquêtées.

Les tensions entre voisins peuvent aussi être liées à des servitudes utilisées depuis toujours par des voisins mais dont les nouveaux propriétaires souhaitent un usage plus légal et moins coutumier. Cette situation crée des incompréhensions entre le droit que peut faire valoir un habitant et une coutume liée à une habitude de vie inscrite dans le temps, entre ceux « qui veulent refaire le monde » et « ceux qui l'ont toujours fait ».

Les tensions entre voisins peuvent être liées à des rythmes de vie différents. Par exemple les propriétaires d'une résidence secondaire viendront entretenir leurs terrains le week-end alors que leurs voisins attendent ce moment-là pour se reposer sans vouloir le bruit d'une tondeuse ou d'une débroussailleuse.

Certains conflits sont plus difficiles à résoudre par une intervention unique, relevant davantage d'une difficulté générale à vivre ensemble, à des sentiments tels que la jalousie et donc aux difficultés à s'accepter, à reconnaître la réussite d'un ou une autre. Parfois ce sont des tensions qui viennent de générations antérieures, sans même que les protagonistes en sachent exactement l'origine mais qui se cristallisent en des détails quotidiens.

7/ La pandémie du Covid-19

Lors de l'enquête de terrain, plusieurs personnes ont évoqué des effets de la pandémie, ou des restrictions sanitaires et sociales afférentes pour qualifier une perte ou une baisse du lien social. Une enquête du Credoc parue en mai 2021¹⁴ met en avant une affectation du lien social durant cette pandémie. Les restrictions sur le long terme ont entraîné une « fatigue », la diminution des relations avec la famille et les amis paraît plus durable que les strictes périodes de confinement de 2020. Seules les relations de voisinages se maintiennent à leur niveau entre 2019 et 2021.

Dès lors, les observations d'élus municipaux, quant à la « souffrance » d'un tissu associatif riche, aux liens sociaux « coupés », sont constatées à d'autres échelles territoriales.

La crise sociale qui a suivi la crise sanitaire freine un nouveau départ de certaines associations qui souffrent aussi du manque de bénévoles. Au delà, des activités qui se sont arrêtées n'ont pas repris parce qu'il y a eu en parallèle, un renouvellement de personnels (comme les voyages à l'étranger du collège de Bonnat). Si on l'on associe le fait que l'individualisation des relations et les personnes porteuses de projet ou en position d'accueil sont essentielles dans le fonctionnement du territoire au fait que tout s'est brutalement arrêté pendant une longue période, on parvient à des conséquences fortes sur le lien social entre individus mais aussi avec les associations et les institutions.

14 Quel impact de la crise sanitaire sur la cohésion sociale?, CREDOC, mai 2022

Des habitants comme des élus évoquent dans les conséquences de cette période un effet sur la perception de l'autre qui devient un potentiel « danger », qui fait peur, et où chacun devient « paranoïaque ». Une bibliothécaire relate son expérience du portage à domicile où avant le Covid, son arrivée était préparée avec du café et des gâteaux, alors qu' « aujourd'hui beaucoup moins mais les gens restent plus d'une demi-heure à discuter au pas de la porte ! »

VI/ Un territoire rural comme lieu de liens

La communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche, définie comme un territoire rural peu densément peuplé, est un territoire dans lequel les habitants aiment vivre, malgré des difficultés décrites.

1/ Les attraits du territoire

L'enquête de terrain montre un territoire dynamique, aux nombreuses initiatives, relayés par les habitants et les élus. Les communes soutiennent ou montent des projets, parfois de façon transparente pour leurs habitants qui, pourtant, en bénéficient.

Ainsi l'intercommunalité a axé une partie importante de ses actions autour de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, avec le développement de plusieurs structures adaptées aux caractéristiques du territoire : de petites structures (micro-crèches ou Maison d'Assistant.e.s Maternel.le.s) ou de l'itinérance. Des lieux de loisirs (Accueil de Loisirs Sans Hébergement ou Squat'ados) pour les enfants et les jeunes sont financés (en partie ou en totalité).

Selon l' élu référent, les services accueillent les enfants au maximum de leur capacité, signe d'un dynamisme au niveau démographique.

De même l'effort pour monter des projets innovants, comme à l'école intercommunautaire sur l'inclusion, participe à cette volonté d'attractivité et permet de déjouer les fermetures de classe lors de remaniement de la carte scolaire par les services de l'État. Les projets montés par les équipes pédagogiques sont également soulignés par des parents d'élèves, notamment lorsqu'il s'agit de voyages européens dans les collèges (« ce n'est pas parce que l'on habite à la campagne que l'on est isolé du monde »).

De la même façon, la rencontre avec l'« autre », qui vient d'en dehors de la France, est valorisée par des élus pour qui, par exemple, « l'intégration des Italiens, des Espagnols, des Portugais est réussie, et sans renier son identité ».

Du côté des transports, des initiatives sont prises soit dans les communes, soit dans les associations. Par exemple, la ville de Bonnat a développé un service de navette trois matins par semaine gratuit pour tout le monde et le véhicule est mis à disposition des associations le week-end.

A Measnes, la mairie a mis en place un transport à demande disponible tous les jours qui peut conduire les habitants de la commune jusqu'à Aigurande.

L'association Tiss'âges a également une navette pour amener les adolescents depuis Bonnat ou Genouillac au local à Chatelus-Malvaleix. Pour des raisons d'organisation, il faut au moins deux inscrits à un point d'arrêt pour que la navette fonctionne.

D'un point de vue du développement économique, les élus communaux et intercommunaux insistent sur les efforts réalisés afin de maintenir et de promouvoir les commerces et les marchés dans les centres-bourgs et d'améliorer la qualité de vie (via des rénovations de bourg, des travaux sur la géothermie ou la valorisation des promenades à faire).

La volonté de ces élus est bien de dynamiser la vie locale, que les villages ne soient pas « dortoirs ». Toutefois le développement et l'urbanisation doivent se réaliser dans le respect de l'environnement et de ce que peuvent supporter les infrastructures et les réseaux routiers existants.

Cette question est primordiale au moment où plusieurs personnes arrivent sur le territoire (un solde migratoire légèrement positif en 2020 à +0,3%), avec une accélération ressentie après le Covid-19 par des élus, des habitants ou la chargée de mission de la chambre d'agriculture, et validée en 2022 par l'étude PopSu « Exode urbain : un mythe, des réalités ». Cette dernière conclut qu'« un certain nombre de territoires aux dynamiques migratoires plutôt faibles connaissent néanmoins une variation positive importante, en particulier dans le cœur du Massif Central, au Nord de la région Nouvelle-Aquitaine, ou dans le piémont des Pyrénées. Ces « petits flux » peuvent contribuer à alimenter la 'renaissance rurale' » (p,10).

Cet attrait pour le département, répercuté sur le territoire intercommunal, est confirmé par l'étude de terrain. Dans le questionnaire, à la question « pourquoi êtes-vous venu ou restez-vous ? » s'adressant à la fois aux nouveaux habitants et aux plus anciens, voire à ceux qui ne sont jamais partis, la première réponse est : « le cadre de vie » (44 occurrences) suivi par le prix de l'immobilier et la famille (22 occurrences chacun), plusieurs répondants spécifient le « travail » (7 occurrences) ou même le « potentiel créatif ».

A la question ouverte « qu'aimez-vous le plus dans ce qui vous entoure ? », en premier et largement arrivent la nature (45 occurrences) et le calme (25 occurrences)¹⁵. Les témoignages en ce sens sont nombreux. Une habitante par exemple relate qu'on lui disait « Mais pourquoi tu viens ici ? Y'a rien ! » alors qu'elle trouve qu'il y a tout mais « chut, il ne faut pas le dire trop fort ! », un habitant nous exprime la même idée, quand on lui dit qu'il n'« y a rien ici », il répond qu'« en fait il y a juste tout : la verdure, les champs ».

15 La troisième réponse (avec 11 occurrences) est celle se rapportant aux « gens », soit la famille et les amis, soit les gens qui paraissent plus sympathique qu'en ville.

Cette notion de tranquillité est réitérée de nombreuses fois « j'aime être tranquille au jardin avec mon chien », « je suis toujours dans mon jardin » ou dans la revendication du droit à la paresse comme contre argument au fait qu'il ne se passe rien.

Ce phénomène engendre une demande accrue, soulignée par Creusalis et des maires, de maisons avec des terrains et non des appartements ou des petits pavillons. Ceci explique aussi d'une certaine façon que les maisons de centres-bourgs trouvent difficilement des repreneurs.

Au delà d'une vision « idyllique de la campagne » (qui peut parfois conduire à en être désenchantée), la vie rurale offre « une simplicité dans les liens » ou des centres d'intérêts communs. Certains trouvent que le terme de « belle ruralité » ou le fait de dire que « les Creusois ont su conserver leur environnement » contient un peu de mépris ou de condescendance, notamment lorsque c'est dit par des habitants qui n'en partagent pas le quotidien.

Il est apprécié dans cette vie rurale le fait qu'il y ait des activités pour les enfants et que les parents parviennent à s'organiser pour les trajets, que les commerces de proximité soit maintenus dans les petites villes dans lesquelles les déplacements à pied ou en vélo sont possibles.

En résumé, une commerçante habitant le territoire depuis 1996 disait : « il y avait des choses qui m'ont plu et ça continue sinon je ne resterai pas ! »

2/ Les manques ressentis ou constatés

Mais qu'est-ce qui fait qu'on ne resterait pas ? Certains disent que c'est lorsqu'on n'aime pas la vie à la campagne. Est-ce suffisant ? Si les personnes parties ne peuvent nous dire pourquoi elles ne sont pas là, celles qui restent peuvent dire ce qui leur manque.

Dans le questionnaire, à la question ouverte « qu'est-ce qui vous manque le plus ? », la première réponse (à 10 occurrences chacune) renvoie à la préservation de la nature ou le soin porté à l'environnement, les commerces et les gens (soit que les personnes auxquelles les répondants sont attachés sont loin soit que leur entourage géographiquement proche ne leur semble pas « sympathique »). Puis en suivant, on trouve que « rien » ne manque (9 occurrences) et les soins (7 occurrences). La vie culturelle et/ou nocturne et les transports arrivent ensuite avec respectivement 5 et 2 occurrences.

Il est intéressant de noter qu'un des principaux attraits est également la nature, qui revient en miroir dans la crainte qu'elle ne soit pas suffisamment préservée. On note également que les « gens » sont à la fois un attrait et un manque. Là est l'enjeu autour du lien social, les relations sociales étant importantes, qu'elles soient ou non satisfaisantes pour les individus (en effet le manque n'est pas dans la faible densité de population mais dans la sympathie ressentie).

Dans l'enquête de terrain, les commerces occupent une vraie place dans les échanges. Un habitant, commerçant à la retraite, regrette que la concurrence des commerces ne soit pas pensée comme « un principe de nécessité », dans le sens où plusieurs commerçants du même produits créeraient de l'émulation et du passage de clientèle. Les théories économiques libérales abondent en ce sens mais est-ce pour autant applicable dans un contexte où le potentiel de clientèle est réduit du fait de la faible densité de population ? En partant du même constat mais aussi des mêmes paradoxes entre la nécessité d'une rentabilité économique et les apports pour les habitants (« parfois ce qui manque, c'est prendre un pot »), un élu regrette le manque de métier de bouche (cafetier, restaurateur, commerces alimentaires).

D'autres manques apparaissent lors des entretiens et autres échanges avec les habitants. L'un d'entre eux est relatif au logement et à l'accessibilité de l'immobilier pour de jeunes actifs du fait de l'arrivée de personnes avec plus de capitaux, laissant à des tarifs qui leur seraient abordables des maisons avec beaucoup de travaux. Ceci est par ailleurs pointé par un élu qui déplore le fait que les personnes qui accèdent à la propriété par des prix bas, n'ont pas toujours les ressources pour effectuer les travaux de rénovation nécessaires.

Des initiatives associatives proposent des réponses et permettent de vendre, rénover ou créer de nouveaux logements dans des éco-lieux.

Les transports, peu identifiés comme manque dans le questionnaire, occupent une certaine place dans l'enquête de terrain et sont un thème suffisamment important pour qu'un café-socio y soit consacré à Genouillac. Lors de cette rencontre, il est dit qu'il est plus facile de créer du lien quand on a une voiture parce que les transports collectifs sont trop peu existants et que l'autostop ne se pratique plus beaucoup. Il est pointé la situation des adolescents qui voudraient faire des activités ou simplement aller à Guéret les mercredis et samedis après-midis. Bien que certains jeunes utilisent le vélo, il « faut parfois être motivés » aux dire des adultes quand les distances sont longues ou lorsque c'est dangereux (par exemple sur les grandes axes routiers).

Si cette problématique des transports est amenée par les adultes, les adolescents rencontrés ne semblent pas en souffrir, la question étant résolue par leurs parents. Une jeune habitante se souvient de son enfance où elle faisait « des kilomètres en vélo pour aller voir ses copines » quand sa compagne pouvait aller les voir à pied en habitant dans un lotissement.

Pour d'autres le manque vient de la nostalgie de ce qui existait il y a quelques années, ou décennies, telles les grandes fêtes folkloriques qui rassemblaient beaucoup de monde dans les rues.

Est-ce liée à une perte d'engagement qui fait que les organisateurs sont peu nombreux ou que les participants ne viennent plus ? Les deux sont paradoxalement déplorés par les personnes rencontrées.

Nous l'avons vu plus haut, les initiatives festives ne manquent pourtant pas sur le territoire. N'est-ce pas alors une question d'information et de communication ? Cette thématique revient à plusieurs reprises, attribuée à plusieurs domaines de la vie sociale.

Lors du café-socio de Genouillac alors que les participants proposaient des solutions palliant le manque de transports, les discussions ont rapidement tournées autour du passage d'information : où la diffuser ? Par quels canaux, quels outils ? Car malgré tous les outils modernes, les habitudes de vie introduisent des canaux différents (certains écoutent la radio locale, d'autres iront sur les réseaux sociaux – mais pas tout le monde les mêmes...).

Au delà de la communication avec les habitants, les structures elles-mêmes signalent des manques dans les passages d'information dont les responsabilités sont, très largement et de l'avis de tous, partagées.

Des associations déclarent que « la communication, on ne sait pas faire » pour être connues auprès des habitants. D'autres au contraire la maîtrisent parfaitement et peuvent faire connaître les initiatives des autres. Mais pour cela, il faut qu'elles se connaissent et qu'elles aient l'habitude de travailler ensemble, ce qui n'est pas aisé. D'autant, comme l'a vu, que ces habitudes de collaboration peuvent se modifier, voire se rompre avec des changements de personnels.

Les mairies sont souvent repérées comme des lieux de relais d'information de diverses structures (charte de bienvenue, informations associatives, sondages d'enquêtes...) avec des demandes différentes à relayer auprès des habitants ou bien à d'autres relais, telle l'intercommunalité. Elles sont aussi parfois demandeuses d'informations de ce qu'il se passe sur leur commune (par exemple quant à l'attribution des logements sociaux dont elles estiment parfois ne pas être suffisamment informées).

Ces défauts dans la communication entre structures agissant sur un même territoire conduisent à organiser des événements en même temps que d'autres ou à passer à côté de dispositifs (tel le Guid'Asso) qui peut amener de nouvelles informations utiles.

Sur un plan pratique, au niveau des commerçants, les fermetures non annoncées des uns entraînent des ruptures de stock chez les autres.

Du côté du développement du territoire, les élus travaillent sur certains manques identifiés tels les places de garde pour la petite enfance ou les lieux d'accueil pour des apprentis et des stagiaires en entreprise.

Cependant les volontés individuelles, d'habitants comme d'élus, se confrontent aussi à un développement qui va à son rythme (trop lent pour certains), en fonction des choix dans les orientations politiques. Par exemple si certains habitants déplorent un développement touristique jugé « lent », d'autres avancent qu'un poste de chargée de mission est suffisant pour le territoire.

3/ Des compétences à découvrir et/ou à valoriser

S'appuyant sur les forces et attraits du territoire, les habitant.e.s, les personnes en poste et les élus font des propositions pour pallier les manques. Le territoire regorge de forces vives en capacité d'avoir des idées, de porter des projets pour imaginer des solutions pratiques aux problèmes qui se posent.

Mais les habitants expriment souvent ressentir une forme de réticence au changement, une mise à distance interprétées comme une crainte par les personnes en poste ou les élus des nouvelles idées qui arrivent. Cette question se trouve au cœur de la problématique du lien social établi entre personnes aux parcours différents. Comment accueillir de nouvelles personnes, avec parfois un capital culturel et/ou social élevé sans avoir le sentiment que celles-ci supplantent l'existant ? Ceci est d'autant plus prégnant que l'on se trouve sur un territoire marqué par l'histoire de l'émigration, avec une image de lui-même dévalorisée par des années, voire des décennies, de discours nationaux dépréciant la ruralité et insistant sur la nécessité de modernisation¹⁶.

Ainsi le discours « il faut que ça bouge et vite » entendu lors d'un café-socio entre en confrontation avec « il y a eu trop d'arrivées d'un coup, je ne reconnais plus personne dans la rue » comme deux manières de vivre le territoire côte-à-côte pouvant créer des incompréhensions si elles ne sont pas explicitées et leurs porteurs ne se rencontrent pas.

Les attentes des nouveaux habitants (ou des personnes revenant sur le territoire après des expériences hors de celui-ci) restent parfois insatisfaites. Par exemple une habitante participant à la concertation sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) perçoit la réunion comme de la consultation lors de laquelle son avis ne sera pas pris en compte. Sa déception vient des compétences qu'elle a acquises dans le domaine de la concertation et de la participation des

16 Voir notamment Coquard, Benoît. *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte, 2019 ; Amsellem-Mainguy, Yaëlle. *Les filles du coin : vivre et grandir en milieu rural*, Presses de Sciences Po, 2021, ou Renahy, Nicolas. *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte, 2010

habitants qui requièrent une méthode et une orientation particulières jusque dans les prises de décision.

En parallèle, la culture de la coopération, pour partager dans un premier temps l'information mais aussi pouvoir collaborer sur des projets ou des événements, s'apprend et peut prendre du temps à porter ses fruits. Sur certains points, comme le développement touristique, la mutualisation des efforts pour faire connaître les nombreux points d'intérêts pourrait être bénéfique. Les habitants oscillent entre la perception du potentiel touristique et un avis pessimiste sur leur territoire où « le tourisme ne sert à rien ». Malgré des idées et le dynamisme des habitants intéressés et des personnes en poste sur ces questions, le territoire n'est politiquement pas jugé suffisamment grand et important pour avoir un office du tourisme ou des moyens humains supplémentaires qui en permettraient un développement plus conséquent (multiplication de l'identification du patrimoine vernaculaire, de la présence sur les lieux touristiques et les marchés, des partenariats, la mise en place de chantiers participatifs pour identifier/entretenir les chemins de randonnées).

Au sein du patrimoine à valoriser, se trouvent les personnages qui « ont fait l'histoire » et qui ont eu un lien avec l'intercommunalité. Si leurs apports ne font pas l'unanimité, cette grande richesse historique gagnerait à être développée pour renforcer une appartenance large au territoire, écrivant un récit local de l'histoire de France.

A titre d'exemple, on retrouve André Chandernagor ou Martin Nadaud qui sont des personnages politiques ambivalents, valorisés pour ce qu'ils ont apporté au niveau national mais parfois décriés en qu'ils auraient « vidé » le département ou qu'ils venaient « chercher des voix ».

L'ingénieur et homme politique Léon Chagnaud, originaire du Bourg d'Hem et mort à Champsanglard, a été célèbre dans la construction de tunnels. L'historien Marc Bloch a sa bibliothèque à Champsanglard, l'artiste Fernand Maillot, sa maison à Guéret.

Le ministre de l'Agriculture de 1926, François Binet, est originaire de Bonnat.

Et Chatelus-Malvaleix regorge d'histoire telles que celle de la création du beffroi de la mairie, issue d'une concurrence entre les Républicains et l'Église ou celle d'une fiancée enlevée du couvent.

Sur le plan du développement économique, les envies de consommations locales et saines, privilégiant les producteurs du territoire se multiplient (« je sais à qui je donne mon argent »). Alors même que des initiatives voient le jour sur plusieurs communes du territoire, les difficultés pour les pérenniser sont identifiées par les habitants comme des problèmes d'organisation pour y accéder (y

penser en rentrant du travail, faire le détour) sans remettre en question la pertinence de leur existence.

Lors des réunions publiques, il a été pointé une certaine idée du commerce et de la relation à l'autre. Lorsque des clients ne sont pas bien reçus dans un commerce ou un service, il est plus facile aujourd'hui d'aller chercher le produit ailleurs (soit dans un autre commerce, soit sur Internet). Or certains fonctionnements ne sont pas attractifs pour les clients (ne pas recevoir « le bonjour », avoir les poubelles à l'entrée d'un camping, être dévisagé la première fois que l'on passe la porte). Cette réciprocité de la nécessité entre le service rendu par le commerçant et la venue du client pour que le commerce se pérennise n'est pas toujours perçue par les protagonistes.

Lors d'un café-socio, des habitants émettent l'envie d'organiser des sorties chez les uns et chez les autres pour partager des savoir et savoir-faire (peinture, sur verre, peinture naturelle) de façon conviviale. Il est toutefois pointé que tout le monde ne veut pas recevoir chez soi ou aller chez quelqu'un.

Dans un autre domaine, l'attractivité économique du territoire, en plus de s'appuyer sur les envies et idées des habitants, dispose d'infrastructures à Genouillac et Lourdoueix-Saint-Pierre qui se combinent avec le potentiel routier.

Sur la question des transports, les habitants ont également des idées. Lors du café-socio consacré à la thématique le covoiturage émerge des discussions comme une voie pour résoudre les difficultés de mobilité. Cependant comment l'organiser ? Comment faire connaître ce type d'initiative pour qu'elle fonctionne ? Il est évoqué un mot à l'épicerie (mais seulement quand il y a une épicerie), un répondeur téléphonique, une présence sur Internet. Rapidement il est dit qu'il faut multiplier les outils car tout le monde n'a pas accès aux mêmes. Les panneaux lumineux ne s'avèrent pas aussi utiles, car il faut rester longtemps pour avoir les informations et tout le monde ne passe pas devant. A partir de cette initiative, émerge l'idée d'une navette intercommunale pour aller sur les différents marchés. La question s'étend aux loisirs, au cinéma. Mais alors il faudrait aller jusqu'à Guéret, y compris le soir (cela serait utile pour les personnes qui ne conduisent pas la nuit).

On le voit toute initiative est liée à la communication et au passage d'information (identifiée par ailleurs comme manque au niveau du territoire). Si l'idée que « si le service fonctionne, ça se saura un jour ! » peut se vérifier, il faut tout de même tirer un fil au départ pour le faire démarrer.

L'information à trouver peut être pour les déplacements mais aussi pour les événements festifs ou l'actualité communale, malgré le programme, paraissant deux fois par an, réalisé conjointement par la communauté de communes et Tiss'âges.

Les livrets d'accueil sont identifiés comme des outils adéquats pour avoir les informations pratiques. Les distributions en boîtes aux lettres, bien que jugées onéreuses, peuvent être efficaces lorsqu'il s'agit de faire démarrer et connaître une initiative.

La présence sur Internet paraît incontournable mais bien vaste, la multiplication des sites, des réseaux sociaux paraissant autant diffuser que perdre l'information. Pour autant, dans le questionnaire, en réponse à la question de la recherche d'information Internet reçoit 8 occurrences quant le réseau social facebook en compte 10 (soit autant que la radio locale France Bleu Creuse).

Les journaux locaux, La montagne comme l'Echo du Berry, recueillent chacun 6 et 7 occurrences.

Les deux principales sources d'informations citées (29 occurrences chacune) sont par ailleurs les voisins et les radios (dont bon nombre sont nationales).

Ainsi la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche n'est pas seulement un territoire rural, peu peuplé et isolé. Il regorge de richesses à valoriser que ce soit dans son patrimoine, son histoire ou ses habitants. Ressort toutefois l'idée de « rester cachés », peut-être pour continuer à « vivre heureux » ? Ou bien parce que ce qu'on n'a pas suffisant à être monter, dans un sorte de complexe de la ruralité ? Selon René Souchon, dans son livre *Quel avenir pour la ruralité ?*, il faut, notamment chez les élus, de l'ambition et une vision complexe des différents enjeux pour développer les territoires ruraux.

Conclusion : un territoire où on se sent chez soi

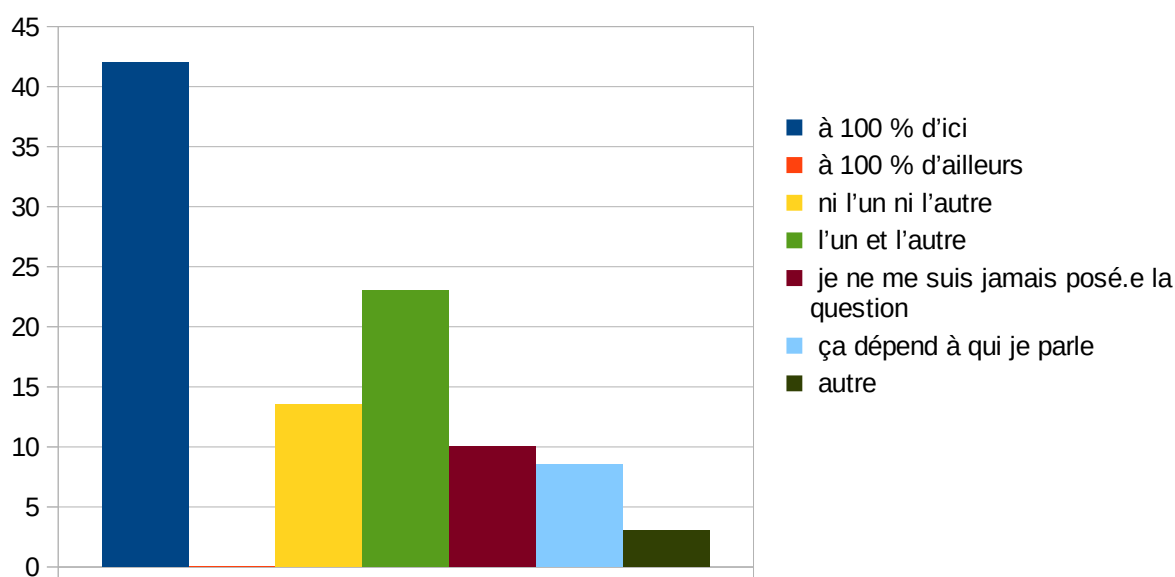
Il ressort de cette recherche-action des différences de perceptions et de représentations entre les élus et les habitants (peut-être liés aux enjeux de chacun de sa position sociale dans le territoire).

Quant les élus attendent de pouvoir développer le territoire, notamment économiquement, et souhaitent favoriser le lien entre habitants et « rendre l'autre attractif », les habitants aiment la tranquillité et n'ont pas un fort sentiment d'isolement, s'investissant dans les relations de voisinage et les associations en fonction de leurs loisirs et leurs centres d'intérêt.

Pour éviter le développement des préjugés et faciliter l'interconnaissance, les prétextes à la rencontre et l'échange sont à favoriser. Le succès des cafés-socio organisés par les médiathèques de Bonnat et Genouillac en est un symbole.

Pour conclure, on peut affirmer que la communautés de communes des Portes de la Creuse en Marche est une territoire sur lequel il fait bon vivre malgré les difficultés observées. Les répondants au questionnaire le confirment avec une nette majorité qui se sent à 100 % d'ici et personne qui se sent à 100 % d'ailleurs.

Vous sentez-vous d'ici ou d'ailleurs?

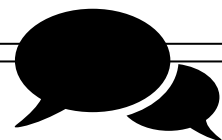


Ce sentiment fort d'appartenance contient un paradoxe : « ceux d'ici veulent aller vers la modernité quand ceux qui viennent des villes veulent l'authenticité », donnant à voir les différentes manières de vivre en ruralité.

En effet certains acceptent le fait de faire ses courses pour plusieurs jours, de compter avec « ce qu'il y a » et d'abandonner certains avantages de la ville comme le fait d'être anonyme ou de pouvoir « tout faire à pied ». D'autres tentent de transférer des habitudes de la ville à la campagne, comme le fait de fréquenter la bibliothèque. Par ailleurs la définition même de la ville est intéressante quand pour une habitante de Genouillac, Boussac est la ville, pour des Parisiens, même Guéret n'en est pas vraiment une !

En tous les cas, il semble que l'on ne « vient pas en Creuse pas hasard » et on n'y reste pas non plus par hasard. Il faut aimer ce mode de vie particulier où tous les commerces ne sont pas à proximité, où il faut prendre la voiture pour faire ses courses, pratiquer ses loisirs ou participer à des sorties culturelles, où il faut aimer les activités liées à la nature.

Annexe : questionnaire



Recherche-action

Le lien social en territoire rural

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre d'une recherche-action menée par la sociologue Maïlys Kydjian, de l'association creusoise RER (Recherche En Ruralité) sur l'année 2023. L'étude s'intéresse au lien social sur le territoire de la communauté des communes des Portes de la Creuse en Marche.

Les réponses sont anonymes, mais vous pouvez laisser vos coordonnées si vous souhaitez être informé.e.s des animations pendant de cette recherche ou des résultats à son issue.

Vous pouvez déposer ce questionnaire rempli au tiers-lieu le Chai (22 rue Grande, Bonnat). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Maïlys : 06.44.03.41.51 ou m.kydjian@gmail.com.

1. Vous êtes en Creuse depuis :

2. Quelle est votre commune de résidence ?

Quelle était votre précédente commune de résidence ?

3. Vous vivez :

- dans une maison
- dans un appartement
- autre :

4. Est-ce votre résidence :

- principale
- secondaire

5. Qu'est-ce qui vous a fait venir, et/ou qu'est-ce qui vous fait rester ? (plusieurs réponses possibles mais merci de prioriser)

- le cadre de vie
- la famille
- les amis
- le prix de l'immobilier
- autre :

6. Vous vivez :

- seul.e
- en couple
- avec vos enfants
- avec vos parents
- avec d'autres personnes (lesquelles?

7. Quelles sont vos activités de loisirs ?

.....

8. Si vous vivez avec vos enfants, quelles sont leurs activités de loisirs ?

.....

.

9. Si vous avez des enfants scolarisés, dans quel(s) établissement(s) le sont-ils ? (précisez la commune) :

10. Si vous avez des enfants qui n'habitent plus avec vous, vivent-ils :

- en ville ? à la campagne ?
- à combien de km ?

11. Vous sentez-vous d'ici ou d'ailleurs ?

- à 100% d'ici
- à 100% d'ailleurs
- ni l'un ni l'autre
- les deux
- je ne me suis jamais posé.e la question
- ça dépend à qui je parle
- autre :

12. Qu'aimez-vous le plus dans ce qui vous entoure ?

.....

13. Qu'est-ce qui vous manque le plus dans ce qui vous entoure ?

.....

14. Avez-vous un engagement bénévole, citoyen, politique, syndical ?

- non
- oui (précisez :))

15. Où croisez-vous des gens ?

.....

16. Qu'attendez-vous des relations avec :	vos voisins ?	vos ami.e.s ?	Vos collègues ?	votre famille ?	Autre (précisez :)
Se dire bonjour, c'est déjà bien					
Un coup de main					
Du soutien, de l'aide en cas de besoin (maladie, absence ...)					
Des conseils					
Des discussions sur des sujets variés					
Des activités en commun					
Être reconnu.e					
De l'amitié					
Des savoirs et savoir-faire					
Une utilité économique ou pratique					
Autre (précisez)					

17. Où allez-vous faire vos achats ?

.....

18. Où allez-vous pour rencontrer des gens ?

.....

19. Une nouvelle personne s'installe sur votre commune, à proximité de chez vous :

- Je vais me présenter et lui souhaiter la bienvenue
- J'y vais seulement si elle me paraît sympathique
- Si elle veut, elle se présentera toute seule
- Il y a un pot d'accueil ou des référents sur la commune qui l'accueilleront mieux que moi
- J'attends de voir qui c'est, je me méfie
- Autre :

20. Invitez-vous des personnes chez vous ?

(plusieurs réponses possibles mais à prioriser)

- seulement les gens que je connais
- en été, en extérieur
- en hiver, en intérieur
- tout le monde
- de temps en temps
- jamais
- autre :

21. Êtes-vous invité.e.s chez les autres?

- tous les jours
- assez souvent
- parfois
- jamais

22. Lorsque vous invitez ou êtes invités, est-ce par (plusieurs réponses possibles mais à prioriser) :

- les voisins
- la famille
- les ami.e.s
- autre :

23. Exercez-vous un emploi ?

- oui

Si oui, lequel ? (précisez la commune)

- non
- occasionnellement

24. Diriez-vous que vous êtes (plusieurs réponses possibles) :

- Isolé.e
- Entouré.e
- Anonyme
- Replié.e sur moi
- Reconnu.e
- Connu.e
- Trop connu.e
- Indépendant.e
- Dépendant.e
- Interdépendant.e
- Membre d'un réseau
- Le maillon d'une chaîne
- La maille d'un tissu

25. Où trouvez-vous des informations quand vous cherchez un médecin, un garagiste, un plombier, des infos administratives... ? (plusieurs réponses possibles mais à prioriser)

- Internet
- la mairie
- les associations
- le Chai
- le bouche-à-oreille
- autre :

26. Pour un besoin pratique de matériel ou de service, vous pensez :

- Achat groupé (c'est moins cher et plus écolo)
- Location (c'est pas cher et plus pratique)
- Achat individuel (je l'aurai, ça peut servir)
- Prêt (il y a toujours un voisin, un ami, un service qui a ce dont j'ai besoin).

27. Pour être au courant de ce qui se passe (plusieurs réponses possibles mais à prioriser) :

- Vous discutez avec vos voisins
- Vous écoutez la radio (lesquelles ?))
- Vous lisez les journaux (lesquels ?))
- Vous suivez les réseaux sociaux (lesquels ?))
- Autre :

28. Selon vous, qu'est-ce qu'être en lien ?

.....

.....

.....

29. Quel âge avez-vous ?

30. Vous êtes :

- une femme
- un homme
- autre

31. Lieu et date du remplissage :

32. Souhaitez-vous être informé.e de la suite de la recherche-action ?

- Oui
- Non

33. Acceptez-vous d'être contacté.e pour approfondir ces questions en entretien?

- Oui
- Non

Si oui, merci de nous laisser un numéro de téléphone ou e-mail :

Un grand merci pour vos réponses qui nous aident à comprendre le lien sur notre territoire !